Michel Mauvilly
Fiona McCullough
Mireille Ruffieux
Luc Braillard
Luc Dafflon

Longtemps reconnue pour ses ensembles funéraires, souvent exceptionnels, la Gruyère a littéralement changé de visage ces dix dernières années grâce à la découverte d'une belle série d'habitats inédits.

Deux nouveaux habitats de l'âge du Bronze final à La Tour-de-Trême

Durant cette dernière décennie, l'agglomération bulloise a connu un notable essor urbanistique, en partie dû à la construction du cycle d'orientation de La Tour-de-Trême, de nouveaux quartiers résidentiels et de la H189. Compte tenu de l'important potentiel archéologique du district tout entier, le Service archéologique ne pouvait bien évidemment rester en marge de ce processus. Aussi instaura-t-il, dès la fin des années 1990, une nouvelle politique d'évaluation préventive principalement axée sur la réalisation ciblée de sondages mécaniques préalablement à l'ouverture de nouveaux chantiers de construction[1]. Cette politique s'est révélée particulièrement fructueuse puisqu'elle a entraîné la découverte, toutes périodes confondues, de plusieurs sites et ainsi permis d'une part de confirmer la richesse archéologique du sous-sol gruérien, d'autre part de combler certaines lacunes de la recherche, notamment au sujet des habitats protohistoriques. Plusieurs de ces sites ont en effet pu être explorés sur des surfaces relativement conséquentes, nous donnant la possibilité d'appréhender d'un peu plus près la vie quotidienne des populations locales de cette période.

Dans le cadre de cet article, nous présenterons deux de ces nouveaux habitats, à savoir ceux de Mon Repos et de Rue des Cordiers, sur la localité de La Tour-de-Trême (fig. 1). Leur publication conjointe semblait en effet judicieuse du fait de leur proximité géographique – seuls un peu plus de cent cinquante mètres les séparent l'un de l'autre –, de leurs fortes similitudes géomorphologiques et de leur appartenance chronologique à la même phase de l'âge du Bronze.



Fig. / *Abb.* 1
Vue aérienne du secteur de La Tour-de-Trême depuis le sud-ouest, avec la localisation des sites de Mon Repos (1) et Rue des Cordiers (2)
Luftbild vom Sektor La Tour-de-Trême von Südwesten mit Angabe der Fundplätze von Mon Repos (1) und der Rue des Cordiers (2)

Le delta de la Trême: un paysage à l'histoire complexe

La Trême, un acteur majeur du paysage

Les sites de Mon Repos et de Rue des Cordiers se trouvent quasiment au cœur du cône de déjection de la Trême (fig. 2). Dans ses grandes lignes, la topographie correspond à celle, plutôt plane, d'une plaine alluviale; de petits reliefs ou bossellements viennent toutefois rompre la

monotonie de ce paysage dont la Trême constitue l'acteur naturel majeur, tant dans la dynamique des dépôts sédimentaires que dans le façonnage du relief. L'histoire archéologique du secteur est donc intimement liée à celle de ce cours d'eau qui prend naissance une douzaine de kilomètres en amont, près du massif de Teysachaux, et dont le cœur de la zone d'alimentation primaire se situe à moins de sept kilomètres des sites qui nous intéressent ici (fig. 3). Cette partie supérieure de la rivière est alimentée par une multitude de petits cours d'eau qui, pour beaucoup, prennent leur source jusqu'à plus de 1400 mètres d'altitude. Le drainage de ce bassin-versant très pentu alimente donc vivement la Trême qui, dans la partie haute de son cours, présente les caractéristiques propres aux torrents: une forte pente, une largeur réduite, un puissant courant et des eaux turbulentes. C'est seulement à l'entrée sud-ouest de la ville de Bulle que la déclivité diminue brutalement et que le paysage s'ouvre pour offrir à la Trême de très larges possibilités de divagation. Seule ombre au tableau: la faible distance qui sépare ces deux zones augmente les risques de crues dans la plaine. Ces phénomènes hydrologiques aléatoires et perturbateurs n'ont assurément pas manqué d'interférer dans la structure physique du paysage et, *a fortiori*, dans les possibilités d'implantations humaines. Retracer l'histoire de la Trême s'avère donc indispensable pour comprendre le développement des sociétés humaines en ces lieux.

L'alimentation du cône de déjection de la Trême a longtemps été tributaire des décharges du lac de barrage glaciaire situé à la Grande Citard, dans le bassin de la Trême entre les Alpettes et le Gros Plané; le vallum morainique qui fermait la vallée de la Trême à 1050 mètres d'altitude est le témoin du dernier barrage glacio-lacustre dans ce bassin[2]. Les vidanges de ce lac n'étaient pas régulières, mais catastrophiques. En résultait, durant le Tardiglaciaire, un système très divagant (la Trême pouvait couler vers Riaz, à l'ouest de Bulle, ainsi qu'au travers de la forêt de Bouleyres, au nord-est de la Tour-de-Trême) et de très forte compétence, donc capable de charrier des blocs de plusieurs dizaines de centimètres de longueur. A partir de l'Holocène, suite à l'établissement progressif d'un profil d'équilibre, au rôle stabilisateur de la végétation dans le bassin hydrographique de la Trême et sur le cône lui-même, ainsi qu'à la baisse puis à la disparition totale des vidanges du lac en amont, l'activité du cône a certainement diminué, ce qui s'est traduit par une moins grande divagation latérale des chenaux distributaires et une compétence plus faible. Dans les sondages archéologiques et géologiques réalisés dans le cadre de la H189, on constate globalement une augmentation granulométrique vers le bas, les premiers graviers, cailloux et blocs n'apparaissant généralement qu'à la profondeur d'un mètre ou plus.



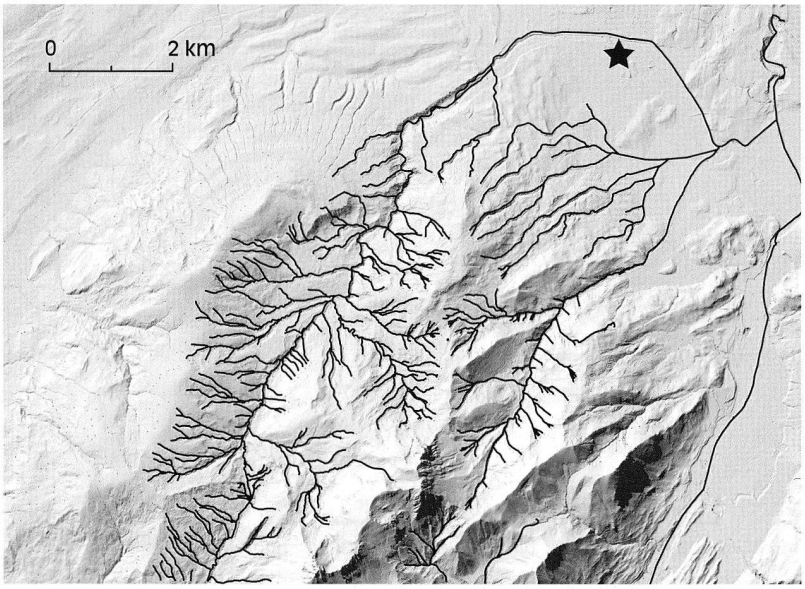


Fig. / *Abb.* 2
Localisation des deux sites au cœur du delta de la Trême (gris foncé)
Lage der beiden Fundplätze im Mündungsgebiet der Trême (dunkelgrau)
1:40'000; © 2009 swisstopo JD042497

Fig. / *Abb.* 3
Le bassin d'alimentation de la Trême, avec l'emplacement des sites (étoile)
Das Einzugsgebiet der Trême, mit Lage der beiden Fundplätze (Stern)

Un cône de déjection est un milieu naturel très dynamique du point de vue de la distribution du sédiment. Il est toujours en équilibre instable. Certaines de ses parties peuvent rester libres de toute crue et de toute sédimentation pendant de longues périodes puis se trouver subitement traversées par un torrent dont le lit, en amont, se serait rompu. Dans ses parties proximales, c'est-à-dire proches de la source en amont, de telles divagations du torrent ont une forte capacité érosive et se chargent de redistribuer le matériel vers l'aval. Dans le cas d'un site archéologique, on aura compris que la situation est plutôt défavorable! Par contre, dans les parties distales du cône, la capacité érosive est bien moindre et le recouvrement d'une zone par du matériel fin peut constituer une situation idéale de «fossilisation» et de préservation. Pour ce qui concerne les sites présentés dans cet article, ils se trouvent en position médiane du cône de déjection, au niveau du canal des Usiniers.

Cadre géomorphologique

Hormis deux élévations de terrain qui rompaient la monotonie, la zone choisie pour la construction du quartier «Mon Repos II»[3] se caractérisait par un relief relativement plat. Il s'agissait en fait d'une vaste terrasse accusant un faible pendage du nord-ouest vers le sud-est, que le nouveau quartier a aujourd'hui totalement remodelée. La Trême, désormais canalisée, coule environ deux cents mètres au nord des parcelles concernées. Il faut néanmoins garder à l'esprit que la relative platitude et la douceur du paysage actuel, accentuées par des siècles de labours, tendent à faire presque entièrement disparaître toute trace des séquelles occasionnées par les anciennes divagations de la Trême. De cette histoire hydrologique tourmentée ne subsistent en fait plus que de petits reliefs disséminés dans la plaine, à l'orientation rayonnante vers le sommet du delta.

Si les deux élévations étudiées accusent une certaine différence dans leur forme, il semble toutefois qu'elles procèdent de la même genèse sédimentaire. Il s'agit vraisemblablement des reliquats d'une ou de plusieurs langues de terre issues de dépôts fluvio-glaciaires qui ne doivent leur existence qu'aux divagations du lit de la Trême et à sa dynamique alluviale, mais surtout à ses caprices érosifs.

Les interventions archéologiques

Compte tenu de la présence des deux élévations de terrain susceptibles, à l'instar de celles de La Ronclina[4], de receler des traces d'occupation protohistoriques et/ou médiévales, le Service archéologique décida de procéder méthodiquement, au printemps 2002, à la pose d'un diagnostic. Cependant, des questions de disponibilité des terrains et de mise en culture obligèrent à se limiter, dans un premier temps, à l'exploration de la butte située le plus au nord, qui était la plus directement et la plus rapidement touchée par les premiers travaux d'infrastructure du nouveau quartier, à savoir une route d'accès.

Les résultats de cette première campagne de sondages ont rapidement révélé la présence de vestiges archéologiques appartenant à l'âge du Bronze. Eu égard à celles effectuées auparavant dans le secteur, cette découverte tendait à confirmer le potentiel archéologique des deux buttes, raison pour laquelle une campagne de sondages mécaniques fut réalisée quelques années plus tard – en 2007 plus précisément – sur la deuxième élévation (Rue des Cordiers), elle aussi menacée par des projets de construction; un nouveau site protohistorique fut alors mis au jour. Dans les deux cas, la campagne de sondages fut rapidement suivie par une fouille de sauvetage préventive.

La Tour-de-Trême/Mon Repos

Réalisée durant l'été 2002, la fouille de sauvetage de ce site s'est exclusivement limitée à l'exploration du relief qui, dans le secteur septentrional du futur quartier, émergeait d'un bon mètre par rapport à la plaine (fig. 4). Il s'agissait d'une butte plutôt ovale atteignant une quarantaine de mètres de longueur pour environ vingt-cinq mètres de largeur. Le long de l'axe nord/sud, son profil présentait une assez forte asymétrie, avec une retombée très douce du côté nord et une pente nettement plus raide du côté sud.

L'intervention dura près de six semaines et accueillit une douzaine d'étudiants dans le cadre d'un stage de formation de terrain[5]. Elle toucha une surface d'environ 220 m^2.

Afin de disposer d'une bonne lisibilité stratigraphique, la zone à fouiller fut divisée en quatre



secteurs séparés par des témoins se recoupant à angle droit au sommet de la butte (fig. 5). Compte tenu de l'extension des vestiges et des couches archéologiques, option fut prise de conserver une certaine souplesse concernant la surface des secteurs, le plus modeste n'atteignant que 34 m² alors que le plus grand dépassait les 70 m².

Fig. / *Abb.* 4
La butte de la Tour-de-Trême/Mon Repos, qui émergeait nettement de la plaine avant le début de l'intervention archéolgique
Der Hügel von La Tour-de-Trême/Mon Repos, der sich vor den archäologischen Ausgrabungen deutlich in der Ebene abzeichnete

Cadre stratigraphique

Les différentes coupes stratigraphiques documentées lors de cette intervention (fig. 6) fournissent d'intéressantes données sédimentologiques qui permettent d'échafauder quelques hypothèses quant à la formation de cette élévation, et d'en préciser la constitution géomorphologique.

Fig. / *Abb.* 5
Le site de La Tour-de-Trême/Mon Repos en cours de fouille avec, en arrière-fond, le massif du Moléson
Der Fundplatz von La Tour-de-Trême/Mon Repos während der Ausgrabung; im Hintergrund der Gebirgszug des Moléson



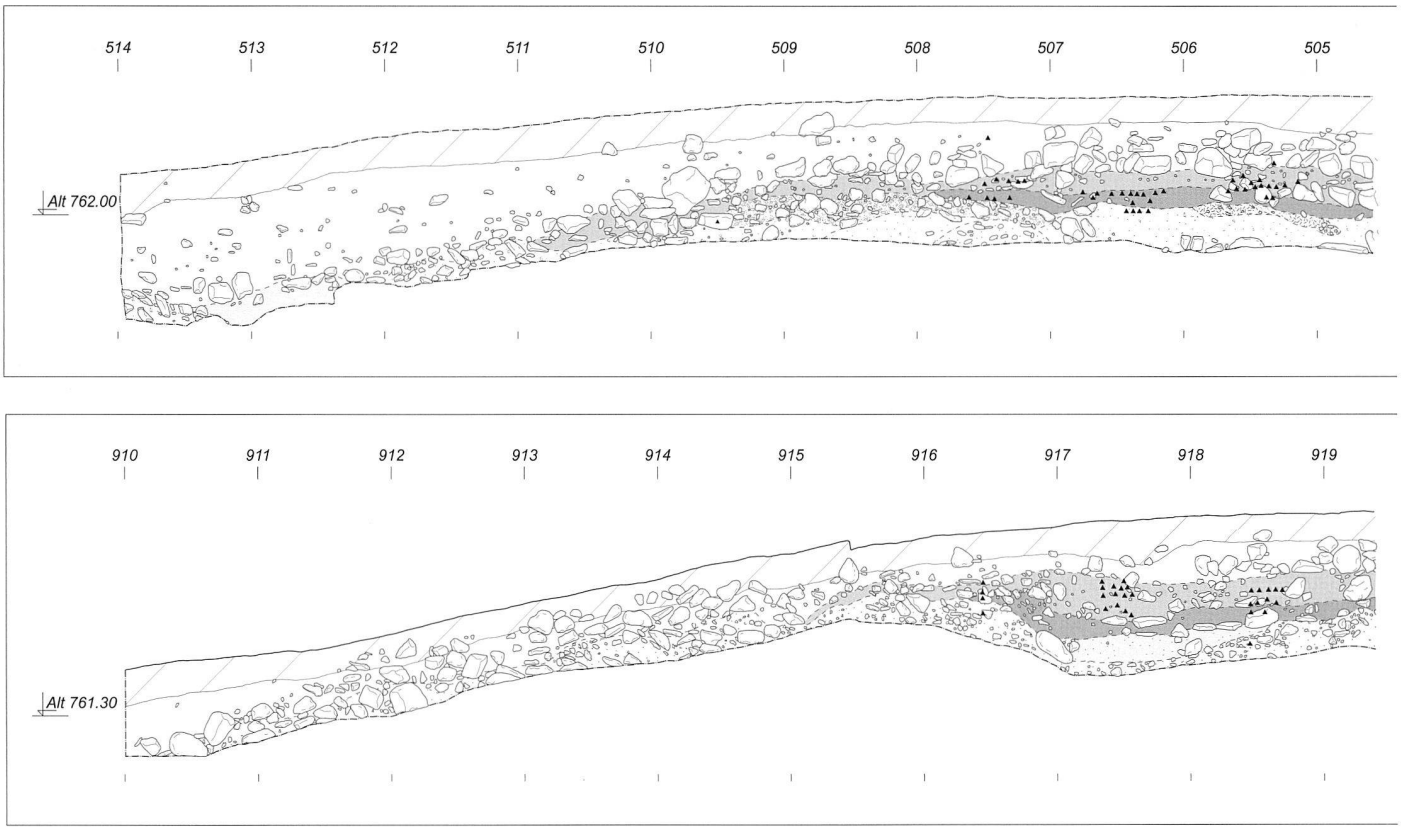
A la base de la fouille (couche F), nous avons pu constater la présence de dépôts fluviatiles plus ou moins triés avec, çà et là, des laisses plus sableuses ou graveleuses. Des poches plus caillouteuses ou argileuses ont également été observées. Cette diversité sédimentaire évoque des dépôts liés à l'activité passablement mouvementée de paléochenaux. Cette couche F présente, en coupe, un profil légèrement bombé, morphologie accentuée par son rabotage marginal par d'anciens lits de la Trême.

Ces variations de faciès disparaissent au-dessus pour laisser la place à des dépôts argilo-limoneux atteignant près d'un mètre de hauteur et pouvant enrober de très fréquents blocs, galets et cailloux. Au sein de cet ensemble, nous avons pu individualiser trois grandes unités stratigraphiques.

Un humus agricole sous couvert végétal herbeux (couche 1) se trouve au sommet de la séquence. De couleur brun sombre et d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, il présente de petites inclusions lithiques.

En dessous se développe un limon argileux brun pouvant atteindre une puissance de quarante centimètres (couche 2); dans le tiers inférieur, les inclusions lithiques, très fréquentes et de différentes tailles, vont par endroits jusqu'à constituer un véritable empierrement que nous avons appelé E1 (fig. 7). La présence de rares tessons de céramique est également à signaler. La matrice limoneuse doit certainement correspondre à des colluvions, mais l'origine anthropique (structure, épierrage, etc.) ou naturelle (alluvions grossières déposées lors d'une crue exceptionnelle) des galets demeure plus problématique. Au terme de notre étude, la seconde hypothèse a notre faveur, mais il n'est pas exclu qu'un apport anthropique ait pu très partiellement compléter cet empierrement.

A la base des dépôts supérieurs enfin, une couche de sédiment argilo-limoneux brun foncé (couche 3) riche en inclusions lithiques de tailles hétéroclites (E 3) vers le milieu, renfermait de nombreux tessons de céramique, fragments d'outils lithiques et paillettes de charbon de bois. Cette couche archéologique a été scindée en deux (couche 3A pour la moitié supérieure, 3B pour la moitié inférieure) sur la base de changements observés principalement dans la



composition de la matrice, qui devient en effet plus sableuse vers la base. Il est important de noter que l'extension de cette couche est plus ou moins strictement limitée à la partie sommitale de l'élévation. Ces colluvions anthropisées ne doivent leur préservation qu'au fait qu'elles ont été piégées dans une discrète cuvette s'étant développée au sommet des dépôts fluviatiles avant d'être scellées par la couche 2 et surtout l'empierrement E1, postérieur à la première moitié du Bronze final – une datation ^{14}C a été réalisée à partir de charbons de bois prélevés du milieu de la couche 3[6].

Fig. / *Abb.* 6 (p./*S.* 34-35)
Les deux profils principaux (lignes 920 et 504) de La Tour-de-Trême/Mon Repos, avec la projection du matériel céramique (triangles noirs) ainsi que la localisation des différentes unités stratigraphiques
Die beiden Hauptprofile (Linien 920 und 504) von La Tour-de-Trême/Mon Repos mit Projektion der Fundlagen der Gefässkeramik (schwarze Dreiecke) und Angabe der unterschiedlichen Schichteinheiten



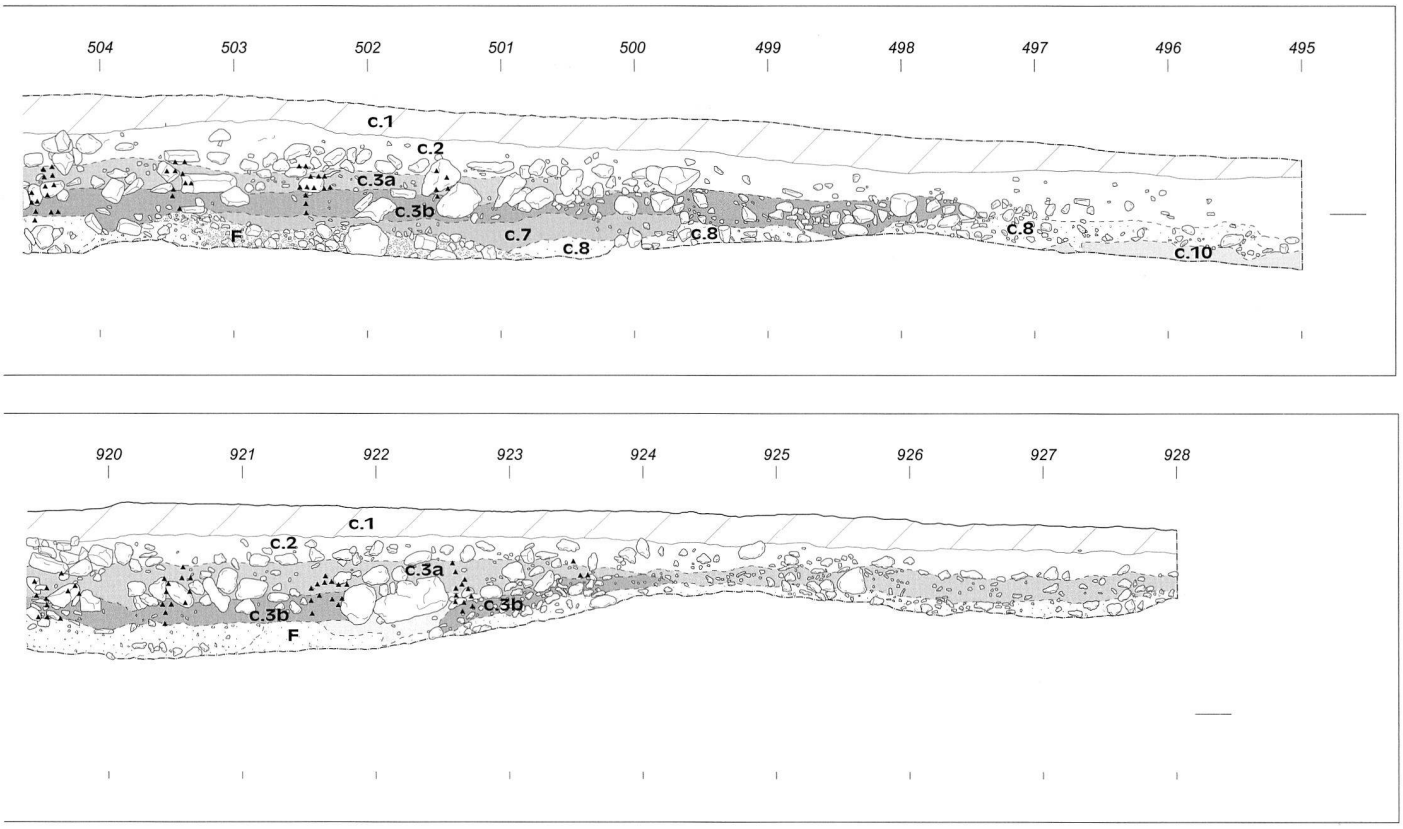
Fig. / Abb. 7
La Tour-de-Trême/Mon Repos, détail de la couverture pierreuse supérieure (empierrement E1)
La Tour-de-Trême/Mon Repos, Detailaufnahme der oberen Steinablagerung («empierrement» E1)

Les données archéologiques

Outre une couverture dense de galets, la fouille a donc permis d'individualiser un niveau archéologique plus ou moins préservé sur une surface d'environ 60 m² au sein de laquelle un aménagement en galets, rectangulaire (4 x 3 m) et orienté nord/sud, a été reconnu (fig. 8). Cette structure qui reposait sur le substrat alluvial pourrait renvoyer à un radier ayant servi de fondation à une petite construction.
Les vestiges mobiliers (trois objets en pierre et près de 750 tessons de céramique) constituent les véritables témoins de cette occupation.

Le matériel lithique

Une meule et deux outils, tous à l'état fragmentaire, sont les seuls éléments lithiques aménagés qui ont été mis au jour[7]. Le fragment de meule en grès quartzitique présente une seule table de travail, parfaitement plane, dans un état d'usure avancé (fig. 9). Son état de conservation ne permet pas de se prononcer sur



l'aménagement des bords; son épaisseur est de 9,50 cm et le poids conservé de 2,644 kg.
Un éclat en calcaire brut (L.: 6 cm) est caractérisé par un talon naturel et un bulbe moyennement marqué. Des négatifs d'enlèvements parallèles sont visibles dans sa partie proximale.
Enfin, un fragment de percuteur en quartzite (L.: 7 cm) présente des traces de percussions violentes ayant occasionné le départ de plusieurs éclats sur la pièce.

Le matériel céramique

Le mobilier céramique[8] de La Tour-de-Trême/Mon Repos est moyennement abondant pour un habitat protohistorique en milieu terrestre: 747 tessons répartis sur une soixantaine de mètres carrés seulement (surface conservée du niveau archéologique), soit douze tessons par mètre carré, respectivement septante-cinq grammes par mètre carré. Cette concentration était particulièrement importante dans une vingtaine de mètres carrés qui ont livré chacun plus de cent grammes de céramique (fig. 10)[9].
La fragmentation de ce matériel est par contre assez élevée, le poids moyen d'un tesson étant de six grammes. Cet état de conservation limite les comparaisons typologiques. Ainsi, près de la moitié des bords n'a pu être attribuée de manière certaine à une forme de récipients. Aucun profil complet ne nous est parvenu et seuls deux pots (cat. 1 et 2) ont pu bénéficier de remontages. Quelques pièces enfin sont déformées et présentent une courbure inverse (par ex. cat. 5 et 18). Cette déformation n'étant pas due à une surcuisson, nous nous demandons si elle a pu être produite par la masse des galets surmontant l'horizon archéologique.



Fig. / *Abb.* 8
Le centre de la butte de La Tour-de-Trême/Mon Repos, avec une partie de la structure quadrangulaire reposant sur le substrat fluviatile
Der Kern des Hügels von La Tour-de-Trême/Mon Repos mit der auf dem fluvialen Substrat aufliegenden quadratischen Struktur

Le corpus est essentiellement constitué de fragments de panse non décorés. Il comprend également 59 bords, 6 fonds, 25 fragments de panse ornés, 1 anse et 3 fragments de terre cuite de type fusaïole (décompte après remontage).
Vu l'absence de profil complet, la petite dimen-

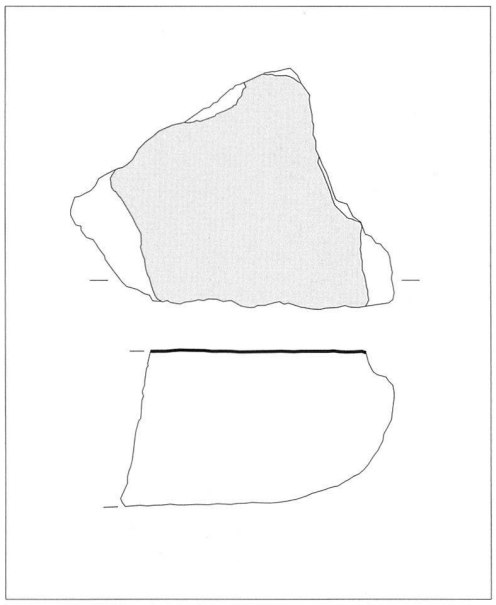


Fig. / *Abb.* 9
La Tour-de-Trême/Mon Repos, fragment de meule (1:5)
La Tour-de-Trême/Mon Repos, Bruchstück des Mahlsteins (1:5)

sion des tessons et le très faible nombre de diamètres estimables, il était totalement illusoire de vouloir appliquer une typologie tenant compte du rapport entre l'ouverture et la hauteur des récipients. La subdivision typologique se limite principalement à deux formes: les formes simples, que nous appelons écuelles, et les formes complexes, vraisemblablement des pots.

Les céramiques[10] sont constituées, d'après les observations macroscopiques, d'une matrice fine dégraissée avec des roches granitiques concassées. Elles ont été divisées en trois groupes, selon la taille des inclusions. Les pâtes fines, dont la taille des grains est inférieure à 1 mm, voire quasiment invisible à l'œil nu, représentent 21% des tessons. Les pâtes mi-fines, caractérisées par des inclusions mesurant entre 1 et 2 mm, forment, avec 60%, le groupe le plus important. Enfin, les 19% restants sont des pâtes grossières, qui comportent des inclusions supérieures à 2 mm. Signalons que les pâtes fines et mi-fines sont souvent proches, et que de manière générale, la quantité de dégraissants n'est pas très élevée.

Les questions du façonnage et du traitement de surface n'ont fait l'objet que de quelques observations macroscopiques. Toutes les céramiques ont bien sûr été montées à la main. D'après la forme des cassures, l'un des récipients (cat. 36) a probablement été réalisé à l'aide de colombins relativement larges, ou de plaques. La problématique du façonnage n'a pas été approfondie davantage. L'ensemble des céramiques a vraisemblablement été lissé, même s'il s'agit parfois d'un lissage sommaire, notamment dans le cas des céramiques grossières dont les dégraissants peuvent apparaître en surface (par exemple cat. 5 ou 18). Seul un exemplaire à panse ornée de rainures – non illustré dans le catalogue – semble avoir été poli. L'état de conservation des surfaces ne permet pas d'observations beaucoup plus détaillées.

L'écrasante majorité des pièces, soit 83%, sont réoxydées; seules 14% ont été cuites en atmosphère réductrice et 3% en atmosphère oxydante. Cependant, la réoxydation des tessons n'est souvent que très superficielle (surface grise avec taches brunes ou beiges par exemple ou cœur bicolore, soit gris avec une fiche couche beige, orange ou rouge sous la surface); ainsi, 44% des tessons, qu'ils attestent une cuisson réductrice ou réoxydante, présentent en surface une couleur dominante grise ou brun foncé.

Typologie de la céramique

Les pots constituent la forme la mieux représentée sur le site, avec vingt-et-un bords (interprétation assurée pour seize d'entre eux et probable pour cinq), auxquels s'ajoutent plusieurs fragments de panses.

L'un des pots (cat. 1; fig. 11) se distingue entre autres par son état de conservation – il s'agit du

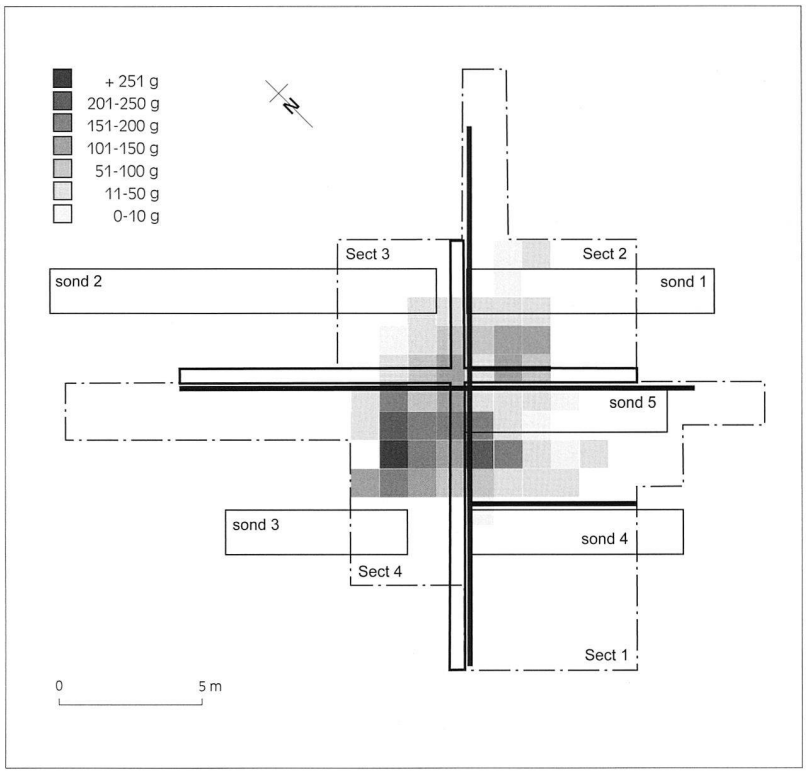


Fig. / *Abb.* 10
La Tour-de-Trême/Mon Repos, distribution du matériel céramique par m² selon le poids en g
La Tour-de-Trême/Mon Repos, Verteilung des keramischen Fundmaterials pro m² nach Gewicht in g

profil le plus «complet» du corpus – et son décor. De forme biconique, avec un diamètre maximal vraisemblablement situé assez bas, il a été façonné dans une pâte mi-fine (les inclusions, qui peuvent dépasser les 2 mm, sont rares) et sa finition est soignée. Son bord est évasé, sa lèvre aplatie et épaissie à l'extérieur. Son épaule est ornée d'un décor combinant plusieurs motifs et techniques, soit des cannelures imprimées, des triangles emboîtés incisés et, située à l'extrémité de l'épaule, probablement une suite d'éléments pincés alternant avec des impressions. Le dessin maladroit des triangles contraste avec la bonne qualité de la pâte.

Aucun parallèle identique n'a pu être trouvé. Si plusieurs pots ont une forme proche, ils se distinguent cependant de notre exemplaire par la taille, l'inclinaison du bord, la forme de la lèvre, le type ou la localisation du décor; les meilleurs exemples proviennent de Cortaillod/Est NE ou Hauterive/Champréveyres NE[11]. Quant aux triangles emboîtés, ils sont utilisés dans le répertoire ornemental des céramiques, souvent dans des compositions complexes, depuis la fin du Bronze ancien jusqu'à la fin du Bronze final; ils ne constituent donc pas un critère chronologique. Leur orientation – sommet vers le haut et non vers la bas du récipient – et leur localisation dans la partie inférieure de l'épaule sont par contre moins habituelles.

Les autres pots du site peuvent être divisés en plusieurs groupes.

Le premier rassemble des pots à bord plus ou moins évasé, pâte fine à mi-fine et surfaces grises ou brunes présentant une finition relativement soignée. Six bords (cat. 2 à 6, ainsi qu'un bord non dessiné) entrent dans cette catégorie. Ils se détachent généralement de l'épaule par une arête interne marquée et la majorité d'entre eux ont une lèvre biseautée à l'intérieur. Un septième bord (cat. 7) peut être rattaché à ce groupe grâce à sa forme évasée et son arête interne. Il se distingue cependant par la forme de sa lèvre qui est biseautée à l'extérieur et surtout par sa pâte grossière sommairement lissée, de couleur beige et orange. Pour autant que l'on puisse en juger, la partie supérieure du profil de ces pots est rentrante ou droite. Ce type de pot se rencontre aussi bien au Bronze récent qu'au Bronze final.

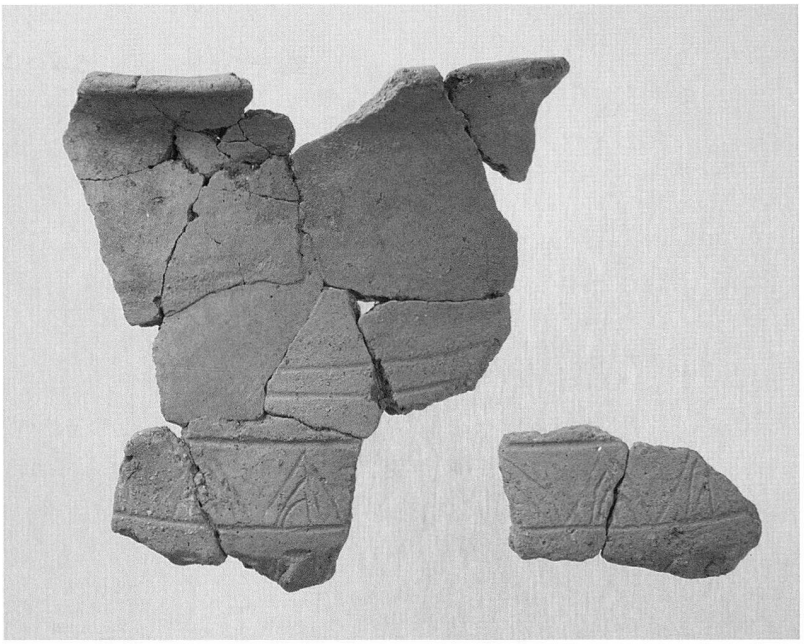


Fig. / *Abb.* 11
La Tour-de-Trême/Mon Repos, le pot cat. 1, avec son décor de triangles emboîtés (2:3)
La Tour-de-Trême/Mon Repos, Topf Kat. Nr. 1 mit Verzierung aus konzentrischen Dreiecken (2:3)

Le groupe suivant comprend des bords relativement petits, en pâte mi-fine ou éventuellement grossière, mais à la finition plutôt soignée et à la surface réoxydée, le plus souvent de couleur beige (cat. 10 à 16). Ces bords sont évasés et se détachent assez nettement de l'épaule; une arête interne marque en principe cette rupture. Un motif décoratif est généralement situé contre la lèvre. Ce décor est composé d'impressions ou de traits incisés obliques ou verticaux (cat. 10-11 et 13-14). Deux bords (cat. 11 et 13) se distinguent par une lèvre qui présente un petit biseau interne; un décor non linéaire imprimé est en outre situé juste sous la jonction du bord. Un troisième tesson (cat. 12) est semblable, même si aucun décor n'est visible sur la lèvre (décor absent ou fragment trop petit?). Un bord à lèvre amincie, sans décor (cat. 16), ainsi qu'un tesson qui était probablement orné d'impressions localisées au sommet de l'épaule (cat. 15) ont été intégrés à ce groupe.

Les pots en céramique grossière à bord évasé, avec un décor sur ou contre la lèvre et un deuxième décor à la jonction bord/épaule sont courants au Bronze récent et final. L'habitat d'Echandens/La Tornallaz VD, et en particulier son niveau attribué au Ha B1, en a livré une grande série, avec de nombreuses variations dans la forme et le décor des lèvres (arrondies, aplaties, biseautées, ondulées, munies d'encoches ou d'impressions digitées, etc.) ainsi que le décor, linéaire ou non, de l'amorce de l'épaule. Certains se rapprochent des tessons

de La Tour-de-Trême par leur lèvre biseautée, d'autres par leur décor[12].

Quatre bords, très mal conservés, se démarquent par des impressions digitées peu profondes sur le sommet de leur lèvre (cat. 8-9, les deux autres ne sont pas dessinés). Leur pâte, mi-fine ou grossière, est de couleur orange ou brune. Ils sont droits ou légèrement évasés, mais semblent se détacher assez peu de l'épaule.

Les pots à cordon sont représentés par deux bords (cat. 17-18), dont l'un (cat. 18) est en mauvais état (tesson déformé, sommet de la lèvre et surface interne non conservés). Ces deux pots, en pâte grossière, se distinguent par un profil rentrant et un bord court et droit (l'orientation du second n'est pas complètement assurée); l'un de ces bords se détache de l'épaule par une arête interne légèrement marquée (cat. 17), alors que l'autre ne s'individualise pas. Le cordon est peu proéminent et celui de cat. 18 est orné d'impressions digitées bien marquées (l'autre cordon est trop mal conservé pour en décrire les impressions). La lèvre de l'un des deux (cat. 18) est vraisemblablement ornée d'impressions digitées (impressions plutôt contre que sur la lèvre), vu les marques visibles sur la surface externe. Un fragment de panse présentant le négatif d'un cordon complète ce groupe de pots.
Les pots à cordon, quel que soit leur motif décoratif (cordon lisse, incisé, imprimé), sont rares dans les habitats attribués au Ha A2/B1[13]; cette indigence est particulièrement frappante dans les stations lacustres qui ont livré des quantités de céramique énormes[14]. Aucun parallèle probant pour nos tessons ne peut être mentionné. Les pots à cordon, souvent impressionnés, sont par contre relativement fréquents sur le site de Prez-vers-Siviriez/La Montaneire FR. Plusieurs exemplaires[15] sont caractérisés par un profil rentrant, un bord droit et court et une arête interne légèrement marquée, une lèvre non décorée et un cordon situé environ six centimètres sous la lèvre; ils présentent donc un certain nombre de similitudes avec notre bord cat. 17, mais s'en distinguent par contre par l'épaisseur et la taille du récipient. Ils proviennent de l'ensemble chronologique 2 attribué à la fin du Bronze récent (Bz D).

Un bord (cat. 20), légèrement évasé mais relativement bien détaché de l'épaule, appartient sans conteste à un récipient à corps complexe et encolure simple. Cependant, vu notamment le diamètre qui est estimé entre 26 et 30 cm, il s'agit vraisemblablement d'une forme basse (diamètre maximum ≤ hauteur) et non haute, soit un plat creux selon la terminologie de Valentin Rychner. Un parallèle relativement proche, sans être totalement conforme, a par exemple été découvert sur le site d'Auvernier/Station Nord NE, daté de la fin du Bronze final palafittique[16]. La forme de la lèvre, épaissie à l'extérieur, rappelle plutôt les lèvres caractéristiques du Bronze moyen (Bz C).

Un fragment d'épaule mal conservé en pâte fine, orné de traits obliques réalisés probablement au peigne, provient d'un vase à épaulement (cat. 19). Ce récipient est considéré comme le fossile directeur du Ha A2/B1[17]. La fragmentation de notre tesson ne permet de préciser ni la forme du col ni celle de l'épaule, qui évoluent au cours de cette phase chronologique. Le décor au peigne est attribué plutôt au Ha A2, le décor incisé au Ha B1.
Des vases à épaulement présentant un motif décoratif et un diamètre semblables sont attestés par exemple à Hauterive/Champréveyres, zones A et B[18], qui est considéré comme le site de référence du Ha B1 de Suisse occidentale. Le site d'Echandens/La Tornallaz a aussi livré un autre fragment de vase à épaulement proche du nôtre, orné d'un décor au peigne et attribué au Ha B1[19]. Cette forme se rencontre jusqu'à la fin du Bronze final palafittique, mais se fait plus rare dans la dernière phase; certains vases à épaulement d'Auvernier, appelés aussi gobelets à épaulement en raison de leur petite taille, sont proches de notre exemplaire[20].

Quinze bords peuvent être considérés comme des écuelles. Deux sous-types sont attestés: les écuelles tronconiques et celles qui sont arrondies.
Les premières (cat. 21-25) sont caractérisées par un profil en principe rectiligne et un bord évasé. Leur pâte est mi-fine et le lissage de la surface interne est plus soigné que celui de la surface externe. Les lèvres sont le plus souvent biseautées à l'intérieur (cat. 21 et 23) ou biseautées

à l'intérieur et épaissies à l'extérieur (cat. 22). La lèvre biseautée de l'écuelle cat. 24 est étirée vers l'extérieur et présente une arête interne; cette forme semble annoncer les écuelles à large rebord déversé, souvent décorées, du Bronze final (cat. 24). Le bord cat. 25 se distingue des autres par son aspect plus fruste, son profil moins nettement rectiligne et sa lèvre qui présente la particularité d'être biseautée à l'intérieur et à l'extérieur.
Les écuelles arrondies (cat. 26-29), au nombre de huit, se caractérisent par un profil convexe. Leur bord est évasé ou plus rarement droit. La pâte est le plus souvent mi-fine, parfois fine ou grossière. La lèvre peut revêtir plusieurs formes: arrondie, aplatie (cat. 29), biseautée à l'intérieur (cat. 26-27), biseautée et épaissie en bourrelet à l'intérieur (cat. 28).

En raison de leur fragmentation élevée, vingt-deux bords ne peuvent être attribués avec certitude à une forme de récipients (voir cat. 30-33, les autres n'étant pas dessinés). Deux d'entre eux (cat. 30 et 31) présentent une lèvre biseautée à l'intérieur et à l'extérieur, comme l'écuelle cat. 25. Le premier bord (cat. 30) peut provenir d'une écuelle tronconique comme d'un pot, alors que le second (cat. 31) rappelle quelque peu un pot à bord rentrant mis au jour dans un fossé de la nécropole d'Elgg/Breiti ZH attribué au Bz D[21].

Un fragment de récipient à bord évasé présente vraisemblablement un départ d'anse, contre lequel viennent buter deux lignes incisées (cat. 34). Ce type de décor encadre souvent les anses en X. Un récipient provenant d'une aire de crémation d'Elgg/Breiti[22] ou deux tasses découvertes à Saint-Brais/Grotte I et Grotte III JU[23] en sont des exemples, tous attribués au Bz D. Plus proche, nous pouvons citer un bol de Prez-vers-Siviriez/La Montaneire[24]. L'interprétation de notre fragment comme languette, que l'on trouve aussi encadrée de lignes incisées comme l'atteste un tesson de Bonstetten/Buen ZH et daté du Bz D, est également possible[25].
Une anse en ruban fragmentaire (cat. 35), dont la largeur dépasse 2,60 cm, a aussi été mise au jour. Elle ne peut, vu son état de conservation, être attribuée à une forme et elle ne constitue pas un élément chronologique décisif, ce type d'anse étant produit durant une grande partie de l'âge du Bronze.

En plus des bords décorés déjà mentionnés, vingt-cinq fragments de panses qu'il est difficilement possible d'attribuer à un type de récipient méritent cependant d'être cités en raison du décor qu'ils portent. Le motif linéaire est, avec seize pièces, le motif décoratif de loin le plus fréquent. Il a par contre été produit selon différentes techniques, comme l'incision (par ex. cat. 40), l'impression (par ex. cat. 41-42) ou l'impression au peigne (cat. 38-39). Ces lignes, des rainures, sillons ou cannelures selon leur largeur, sont souvent regroupées par deux. Parfois, elles sont combinées avec un motif non linéaire, comme sur le fragment de panse cat. 41 ou sur le pot cat. 1 cité plus haut. D'après son décor, un groupe de quatre cannelures, et son inclinaison supposée, un tesson (cat. 42) pourrait être une épaule de cruche ou de vase à col[26]. Une panse non dessinée, dont la surface interne est ornée de deux cannelures, provient sans doute d'une écuelle ou d'une assiette.
Les lignes qui décorent certains tessons (cat. 38 et 39) sont caractérisées par la présence de petites perforations; nous les avons interprétées comme des impressions au peigne. Il s'agit sans doute d'un décor semblable qui orne la face interne d'une écuelle d'Echandens/La Tornallaz; les lignes forment, sur ce récipient attribué au Ha B1, des traits obliques regroupés par trois[27]. Cette technique décorative, dénommée *«Stichellinien»*, est fréquemment attestée sur le site de Zug/Sumpf ZG, en particulier dans la phase ancienne (HA B1). Elle orne surtout des écuelles tronconiques, mais aussi des écuelles arrondies, des récipients à épaulement, des plats creux, des cruches ou des pots. Les motifs les plus fréquemment produits selon cette technique sont des triangles hachurés et des groupes de traits obliques, mais aussi des lignes, des guirlandes, etc. Une épingle ou un peigne auraient été utilisés pour leur réalisation. Ce type de décor est attesté, mais peu fréquent, en Suisse occidentale[28].
Des motifs non linéaires, imprimés ou incisés, ornent six fragments de panse, en plus de l'épaule de plusieurs pots et du vase à épaulement déjà mentionnés (cat. 11-13 et 19), ainsi que d'un fond (cat. 44). L'un d'eux (cat. 43),

orné d'un triangle hachuré partiellement conservé, pourrait appartenir à une écuelle, vu sa faible épaisseur (40 mm). Les autres panses, eu égard à leur pâte, proviennent plutôt de pots. Les motifs décoratifs sont variés: impressions digitées (cat. 37), triangle estampé (cat. 36) ou encore petits traits, forment vraisemblablement une seule rangée, comme de coutume au Bronze final. Seul un tesson, non dessiné, semble, malgré sa petite taille, être orné d'impressions couvrantes (traits), un type de décor qui est caractéristique du Bronze moyen et du Bronze récent.
Outre les cordons digités déjà cités (cat. 17-18 et négatif de cordon non dessiné), le corpus comprend également un petit fragment de panse orné d'un cordon lisse peu saillant (non dessiné). Les cordons lisses sont fréquents au Bronze moyen et récent[29].

Cinq fonds plats ont été dénombrés. Des deux qui peuvent vraisemblablement être attribués, sur la base de leur pâte, à des pots, l'un est pourvu d'impressions digitées peu marquées (cat. 44); il s'agit probablement d'un motif décoratif même si l'hypothèse de traces de façonnage ne peut être totalement écartée. Un fond présente un talon, alors que les deux derniers sont trop fragmentés pour que nous puissions en tirer des informations. Une sixième pièce enfin est interprétée comme un pied annulaire; cette interprétation n'est pas sûre, et l'hypothèse d'un cordon lisse rapporté ou d'un fragment de couvercle ne peut être totalement écartée.

Parmi les autres éléments en terre cuite, une fusaïole entière est caractérisée par un profil droit rehaussé par un épaulement et un fond plat (cat. 46). Elle appartient au type IIc de Hauterive/Champréveyres, mais se distingue par sa petite taille (diamètre 2,50 cm); ce type se rencontre en tout cas durant une grande partie du Bronze final[30]. Un fragment très petit provient peut-être d'une deuxième fusaïole. La présence d'une troisième fusaïole a été supposée, mais cette interprétation a été rejetée en raison du diamètre de la perforation centrale (env. 2 cm); il s'agit d'un fragment d'objet annulaire de fonction inconnue, dont le sommet est muni d'au moins une impression (cat. 45).

Datation du mobilier céramique
Une datation ^{14}C (Ua-24'629: 2950±40 BP) réalisée sur un charbon de bois prélevé dans la couche 3 de La Tour-de-Trême/Mon Repos[31] nous donne une première indication chronologique. Sa calibration à 2 sigma (1300-1020 BC) englobe *grosso modo*, selon les différentes chronologies, le Bronze récent (Bz D-Ha A1), aussi appelé par les auteurs germanophones «phase ancienne du Bronze final», ainsi que la première partie du Bronze final (Ha A2-B1), ou «phase moyenne du Bronze final» pour les germanophones[32]. Quant à la calibration à 1 sigma (1260-1110 BC), elle renvoie plutôt au Bronze récent. Sur cette base, nous avons privilégié, dans nos recherches de parallèles céramiques, d'une part les sites du Bz D, d'autre part ceux du Ha A2/B1; quant aux ensembles datés précisément du Ha A1, ils ne sont malheureusement pas nombreux.

Quelques éléments renvoient vraisemblablement à la phase Bronze récent, voire même à la fin du Bronze moyen, comme les pots à cordon caractérisés par un bord court et droit (cat. 17-18), le fragment de panse décoré d'impressions couvrantes, la probable anse en X avec décor de lignes incisées (cat. 34), et le bord épaissi et doublement biseauté provenant peut-être d'un pot à bord rentrant (cat. 31). Les éléments les plus caractéristiques du Bz D manquent néanmoins totalement dans le corpus de La Tour-de-Trême/Mon Repos: dans le répertoire décoratif, nous citerons par exemple les godrons cerclés d'une cannelure, les décors estampés et excisés, le crépissage, les languettes isolées ou intégrées à un décor sur la panse comme les languettes sur la lèvre, dans le répertoire formel, les écuelles carénées ou les pots en céramique grossière dont la lèvre plate ou biseautée vers l'intérieur est épaissie vers l'extérieur[33]. Les récipients mis au jour dans la nécropole de Vuadens/Le Briez FR, site du Bronze récent géographiquement le plus proche de celui de La Tour-de-Trême/Mon Repos, ne présentent aucune similitude avec notre mobilier céramique; ils témoignent cependant d'influences particulières et les différences de contexte (funéraire ou domestique) expliquent peut-être aussi des différences typologiques[34]. L'habitat de Prez-vers-Siviriez/La Montaneire, dont la céramique est attribuée principalement au Bz D et à la transition Bz D/

Ha A1, présente quelques parallèles, peu nombreux, avec notre corpus.
Certains tessons de La Tour-de-Trême sont par contre caractéristiques de la phase Ha A2/B1. Nous mentionnerons en premier lieu le vase à épaulement (cat. 19), qui est considéré comme le fossile-directeur de cette époque. Quant aux décors linéaires réalisés par impression au peigne (cat. 38-39), ils ne sont probablement pas antérieurs au Ha B1. Des éléments typiques de la phase Ha A2/B1 manquent, comme les écuelles tronconiques avec un décor de guirlandes au peigne et celles avec un large rebord et un décrochement interne du Ha A2, ou encore les écuelles tronconiques avec un riche décor interne que l'on trouve dès le Ha B1[35]. Ces absences ne constituent cependant pas un argument chronologique, les écuelles tronconiques non décorées et pourvues d'une lèvre de formes diverses restant nombreuses pendant tout le Bronze final.
Enfin, de nombreuses pièces se rencontrent aussi bien au Bronze récent qu'au Bronze final.

Le mobilier céramique de La Tour-de-Trême/Mon Repos constitue selon nous un ensemble homogène, même si certains éléments semblent plus anciens que d'autres. Sur la base des céramiques typologiquement les plus récentes, nous proposons donc une attribution de ce corpus au Ha A2/B1, et plus particulièrement au début de cette phase, vu la présence de plusieurs éléments qui renvoient plutôt au Bz D. Quant à l'absence d'un grand nombre de caractéristiques typologiques de ces différences phases, elle s'explique probablement par la faible quantité de tessons ainsi que par le caractère modeste de cet habitat.

Conclusion

A l'exception des quelques éléments recueillis dans les séquences supérieures (couches 1 et 2), dont un manche de poêlon probablement d'époque moderne ainsi qu'un petit fragment de sigillée italique daté entre la fin du Ier siècle avant et le début du Ier siècle après J.-C.[36], tous les principaux vestiges découverts sur cette petite éminence renvoient à la période protohistorique, plus précisément à l'âge du Bronze final. Malheureusement, la relative fugacité des découvertes archéologiques, alliée à la densité de la couverture pierreuse, a quelque peu brouillé les pistes et rendu longtemps difficile l'interprétation de ce site. Au début de la fouille, nous hésitions entre un lambeau de couche d'habitat piégée et les vestiges d'une structure à vocation funéraire de type *tumulus*, mais l'analyse des données permet aujourd'hui de conclure en faveur de la première hypothèse. En effet, le mobilier tant céramique que lithique renvoie indubitablement à la pratique d'activités domestiques.



Fig. / *Abb.* 12
La butte de la Rue des Cordiers lors des sondages
Der Hügel in der Rue des Cordiers während den Sondierungen

La Tour-de-Trême/Rue des Cordiers

Les sondages réalisés sur le site de la Rue des Cordiers, localisé au sommet d'une butte oblongue d'environ 35 x 15 m (fig. 12), avaient permis de mettre en évidence une occupation protohistorique matérialisée par une quarantaine de tessons de l'âge du Bronze final[37]. La céramique se concentrant uniquement au sommet de la butte, la fouille elle-même s'est limitée à un seul secteur de 42 m² qui englobait l'unique sondage positif (sondage 1). Par ailleurs, comme nos travaux ne concernaient que la zone directement touchée par l'excavation des maisons, la partie sommitale de l'élévation n'a pas été intégralement fouillée. Enfin, pour des raisons pratiques, l'espace délimité a été divisé en deux demi-secteurs (appelés 1 nord et 1 sud).

Cadre stratigraphique

Quatre couches distinctes ont été documentées grâce aux profils (fig. 13). Sous un humus d'une

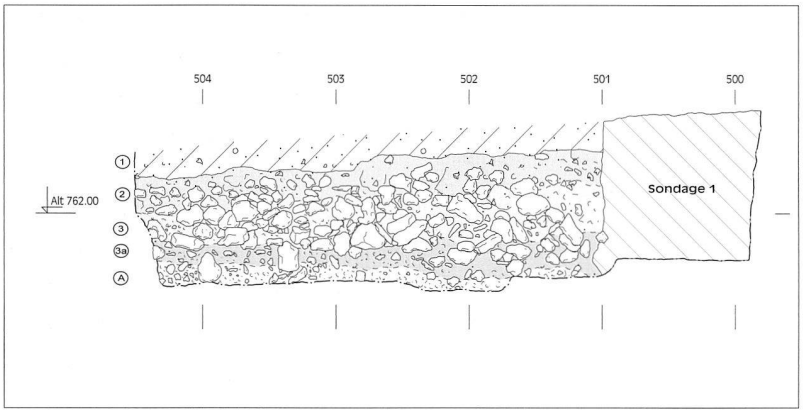


Fig. / *Abb.* 13
Profil sud du secteur 1 de La Tour-de-Trême/Rue des Cordiers
Südprofil in Sektor 1 von La Tour-de-Trême/Rue des Cordiers

épaisseur moyenne de 0,20 m, une épaisse couverture limoneuse contenant de très nombreux blocs et galets (couche 3) recouvrait toute la butte. Le profil sud a toutefois mis en évidence un niveau intermédiaire limoneux (couche 2) d'une épaisseur de 0,25 m. Cet horizon qui se limitait apparemment à la partie sud-est du site correspond peut-être à l'érosion d'un ancien humus depuis le sommet du tertre.

En raison du cours laps de temps à disposition pour les fouilles archéologiques, option fut prise d'utiliser la pelle mécanique jusqu'à l'apparition des premiers tessons du niveau 3A – il s'agit de la séquence archéologique repérée dans le sondage 1. Cet horizon reposait directement sur les alluvions sablo-graveleuses. L'enfouissement de la couche archéologique sous une épaisse strate de blocs (couche 3) témoigne d'un phénomène d'alluvionnement particulièrement marqué qui a dû se dérouler sur une période relativement courte, peut-être lors d'une forte crue (fig. 14)[38].

Fig. / *Abb.* 14
Vue du site de La Tour-de-Trême/Rue des Cordiers en cours de fouille avec l'importante couche pierreuse qui scellait le niveau archéologique
Blick auf den Fundplatz von La Tour-de-Trême/Rue des Cordiers während den Ausgrabungen mit der mächtigen Steinlage, die das archäologische Niveau abschliesst



La structure

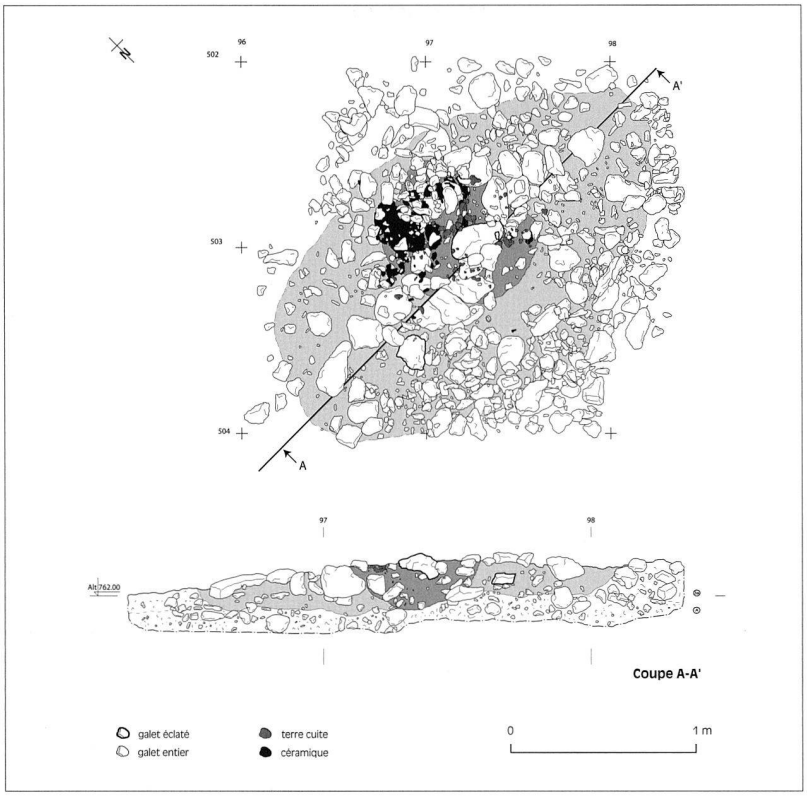
La fouille de l'horizon archéologique a permis de dégager une seule structure (fig. 15). En creux et de forme ovale, elle était marquée en son centre par une zone de sédiment particulièrement rubéfié, d'un diamètre de 0,75 m, qui contenait une très forte concentration de fragments d'argile cuite, face lisse posée vers le bas. De nombreux tessons, provenant d'une grande jarre affaissée sur elle-même, étaient regroupés dans la partie sud-ouest de la structure (fig. 16), tandis que d'autres ont été prélevés en bordure de la zone centrale, entre et sous les morceaux d'argile cuite. Seuls un ou deux tessons, en pâte plus fine, signalaient la présence de récipients supplémentaires.

Autour de cette aire centrale se dessinait une zone ovalaire de 2,50 m de longueur, au sédiment argileux présentant une coloration plus sombre. Alors que les tessons de céramique y étaient rares, de nombreux galets y ont été observés. De plus, un os long d'origine animale, unique élément organique présent dans la structure, a été retrouvé à son extrémité occidentale.

Les galets ne paraissaient pas former d'aménagement précis autour de la zone rubéfiée, mais plusieurs blocs semblaient séparer la partie centrale de la zone périphérique grise, sans pour autant dessiner une véritable limite nette. Certains éléments avaient vraisemblablement subi une influence thermique plus marquée, comme un calcaire noirci placé au centre de la structure, à proximité d'une pierre fortement rubéfiée. Deux autres galets rougis par le feu ont été observés au centre de la structure, et une pierre éclatée se trouvait en marge.

Une coupe effectuée dans la structure a permis de mettre en évidence une fosse peu profonde dont le diamètre correspondait à la zone rubéfiée observée en surface (voir fig. 15). Le fond de cette fosse reposait directement sur le niveau stérile (alluvions, couche A).

L'absence de charbons au sein de la structure interdit à l'évidence une interprétation comme vidange de foyer. Les fragments d'argile cuite, qui ne proviennent manifestement pas d'un récipient puisqu'ils ne sont lissés que sur une seule face, pourraient avoir appartenu à des parois ou à un fond de structure en creux lissée puis cuite. Quant à la fosse, certes trop peu



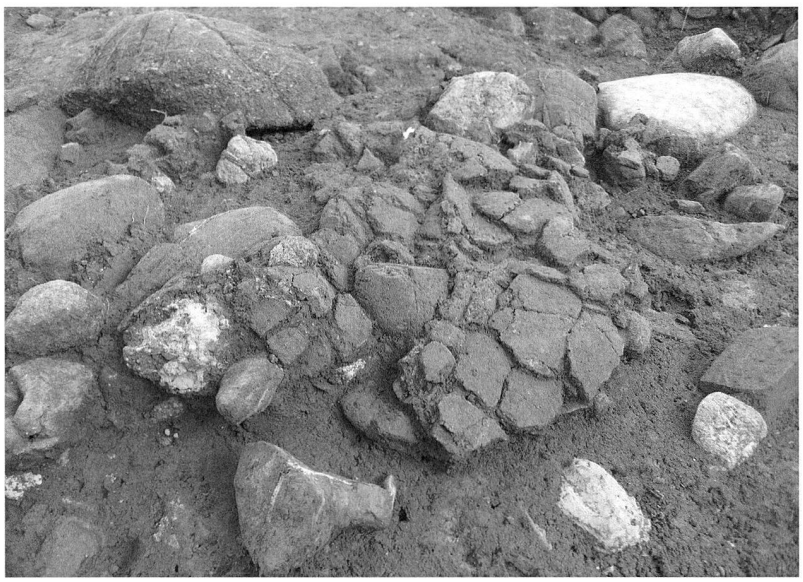
profonde pour avoir servi de silo, elle a pu être utilisée pour maintenir et stabiliser un récipient partiellement enterré, comme c'était le cas sur le site de Marsens/En Barras[39].

Fig. / *Abb.* 15
La Tour-de-Trême/Rue des Cordiers, structure 1
La Tour-de-Trême/Rue des Cordiers, Struktur 1

Le mobilier archéologique

Le mobilier archéologique est constitué principalement de céramique, ainsi que de quelques restes fauniques, à savoir six dents, deux fragments d'os brûlés et un os long fragmenté. Tous ces éléments ont été découverts dans la couche archéologique 3A.

Fig. / *Abb.* 16
La Tour-de-Trême/Rue des Cordiers, concentration de tessons de céramique
La Tour-de-Trême/Rue des Cordiers, Anhäufung von Gefässkeramikscherben



Les céramiques mises au jour lors de la fouille étaient, pour la plupart, réparties dans et autour de la structure (fig. 17). Ainsi, près de 200 tessons ont été prélevés dans la moitié sud du secteur – contre 35 dans la moitié nord; parmi eux, 24 bords, 4 fonds et 22 pièces décorées ont été dénombrés. Le matériel était très fragmenté et dans un état de conservation parfois médiocre. La majorité des pâtes étaient grossières, caractérisées par un dégraissant dont les plus grosses inclusions mesuraient 5 mm, tandis qu'un nombre plus faible de tessons présentait une pâte mi-fine ou fine. La plupart des céramiques étaient réoxydées, avec une surface externe rouge, et un cœur noir ou gris.

Le corpus est essentiellement composé de fragments de pots à bord évasé et d'écuelles tronconiques ou convexes, ainsi que d'une jarre particulièrement volumineuse (cat. 1). L'emplacement des décors est variable: au niveau de la jonction bord/épaule (cat. 1, 5-7), sur ou sous la lèvre (cat. 4, 10, 13, 21 et 24), sur la panse (cat. 8, 11, 12, 15, 19 et 22), ou encore à la jonction entre la panse et le fond (cat. 18). Les impressions constituent la majeure partie des décors, avec quatre tessons ornés de triangles (cat. 1, 5, 6 et 11), une lèvre décorée de motifs fusiformes (cat. 13) et cinq fragments avec impressions digitales (cat. 4, 7, 10, 18 et 24). Les décors incisés apparaissent sur la surface interne des panses de deux écuelles tronconiques (cat. 12 et 15) ainsi que sur la lèvre d'un récipient de forme indéterminée (cat. 21), et au moins trois cannelures ornent la surface interne de la panse d'un récipient indéterminé (éventuellement une écuelle tronconique, cat. 19). Des décors composites ont été observés sur la panse d'un pot à bord évasé (cat. 8) ainsi que sur celle d'un récipient de forme indéterminée (cat. 22). Le premier est constitué d'impressions en arêtes de poisson surmontées de triangles emboîtés placés entre des lignes incisées. Le second est orné de deux cannelures jointives placées au-dessus d'une frise d'impressions triangulaires. Cette combinaison de motifs linéaires surmontant des motifs non linéaires est attestée dans plusieurs sites du Bronze final[40].

La jarre déposée dans la structure

Le mobilier céramique découvert au sein de la structure comprenait vingt-six tessons isolés

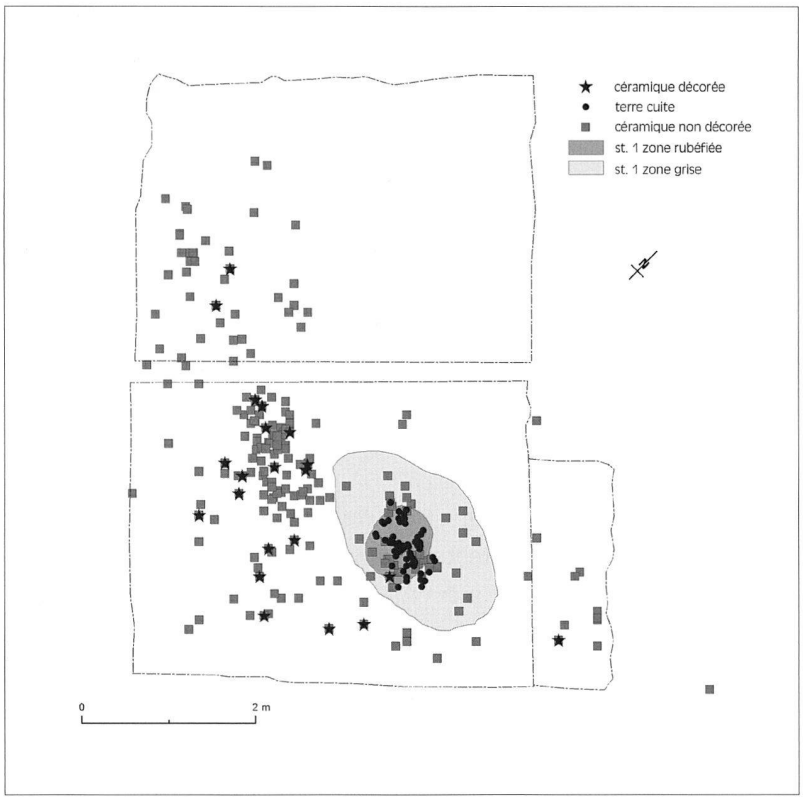


Fig. / *Abb.* 17
La Tour-de-Trême/Rue des Cordiers, répartition de la céramique et de la terre cuite dans le secteur 1
La Tour-de-Trême/Rue des Cordiers, Verteilung der Keramik und des Hüttenlehms in Sektor 1

ainsi que cinq ensembles plâtrés provenant, au minimum, de deux récipients différents: un gobelet à pâte mi-fine (cat. 16) et une grande jarre à pâte grossière (cat. 1) dont l'état de conservation médiocre était en partie dû à la présence de pierres qui reposaient directement sur le récipient, engendrant l'écrasement de certains tessons. Une restauration minutieuse a permis la reconstitution partielle de ce récipient volumineux dont le diamètre à l'embouchure est estimé entre 36 et 45 cm (fig. 18). Cette jarre est ornée d'impressions triangulaires à la jonction entre la panse et le bord. Ce type de récipient grossier à

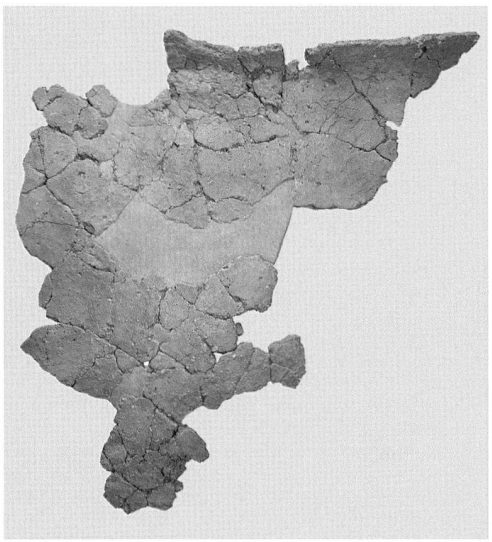


Fig. / *Abb.* 18
La Tour-de-Trême/Rue des Cordiers, la jarre découverte dans la structure après restauration (1:5)
La Tour-de-Trême/Rue des Cordiers, das Vorratsgefäss aus der Struktur nach der Restaurierung (1:5)

décor non linéaire imprimé est fréquent à la fin du Bronze final, plus précisément entre le Ha B2 et le Ha B3 ancien[41]. C'est d'ailleurs vers cette datation que convergent le corpus céramique et ses décors. Certains d'entre eux, comme les cannelures horizontales qui ornent la face interne d'un fragment d'écuelle (cat. 19), ou encore le décor composite de lignes incisées et d'impressions géométriques (cat. 8), appartiennent plutôt au Ha B2[42], d'autres, notamment les lèvres aménagées et les motifs non linéaires estampés, remontent plutôt au Ha B3 ancien.

Conclusion

Les vestiges découverts au sommet de cette petite butte appartiennent vraisemblablement à un lambeau de couche d'habitat qui, d'après le mobilier céramique, remonte à la fin du Bronze final. La majorité des traces d'occupation a dû être détruite par les crues de la Trême, à l'exception d'une seule structure. Cette fosse ovalaire et peu profonde contenait une très forte concentration de fragments d'argile cuite ainsi que de nombreux tessons provenant d'une grande jarre affaissée sur elle-même. Elle a probablement servi à maintenir et stabiliser le récipient partiellement enterré. Tout comme sur le site de Mon Repos situé à proximité, les nombreuses céramiques à usage domestique contribuent à l'interprétation de la butte comme zone d'habitat.

Bilan et perspectives

Pendant longtemps, les découvertes archéologiques concernant les âges du Bronze et du Fer dans le district de la Gruyère se limitaient principalement au monde funéraire[43]. Depuis le XIX[e] siècle en effet, de nombreuses nécropoles jalonnant la vallée et les rives de la Sarine avaient été recensées. Implantées à dessein le long de cet important axe de circulation nord/sud qui drainait hommes et matériaux entre le nord du Plateau et le Bassin lémanique ou le Valais, elles n'avaient jamais pu être mises en relation avec les habitats qui leur étaient nécessairement associés. Depuis deux décennies, une partie de cette lacune a été comblée. Une belle série d'habitats est en effet venue enrichir la carte archéologique[44].

Avec les débuts de l'âge du Bronze vers 2300 avant J.-C., puis de l'âge du Fer vers 800 avant J.-C., on observe, en Suisse comme sur tout le continent européen, une augmentation significative de la densité des sites ainsi que des territoires occupés et exploités par l'homme. Ce phénomène qui traduit incontestablement un accroissement de la population se vérifie également en Gruyère. Pour l'âge du Bronze final par exemple, la carte de répartition des points de découverte reflète clairement, dans le cadre de l'organisation du territoire, une trame d'occupation du sol particulièrement serrée.

Si de nombreux habitats ouverts de plaine ou de terrasse ont été mis en évidence, les établissements de hauteur fortifiés, bâtis le long de la Sarine sur des promontoires particulièrement favorables à leur implantation (Pont-en-Ogoz/Vers-les-Tours par exemple) vont, comme à la période néolithique (5000 à 2300 av. J.-C.), se multiplier[45]. Fermes plus ou moins isolées, hameaux ou villages regroupant plusieurs dizaines, voire vingtaines de bâtiments, s'éparpillent dans la plaine gruérienne, esquissant ainsi l'ébauche du paysage rural qui caractérisera longtemps cette région. Souvent explorés sur des surfaces limitées ou mis à mal par l'érosion, ces différents types d'habitats demeurent cependant encore très mal connus quant à leur organisation et à leur architecture, ou encore quant au système économique qui y avait cours. Les deux sites d'habitat de la Tour-de-Trême/Mon Repos et Rue des Cordiers, tout comme celui de Marsens/En Barras publié récemment[46], permettent de combler très partiellement ces lacunes. La poursuite des fouilles préventives dans ce secteur et la publication des résultats engrangés lors des recherches sur la H189 devraient en tout cas constituer des bases sérieuses pour l'étude de l'habitat protohistorique en Gruyère.

Catalogue

La Tour-de-Trême/Mon Repos (pl. 1 et 2)

1 Pot biconique; bord évasé et arête interne légèrement marquée, lèvre aplatie et épaissie à l'extérieur; décor sur l'épaule de lignes imprimées (cannelures), de triangles emboîtés incisés et d'éléments pincés alternant probablement avec des impressions; pâte mi-fine, surf. ext. jaune-orange et grise, lissée, cœur gris et orange, surf. int. jaune-orange et gris-beige, lissée; ép. 0,70 cm; diam. 18 cm.
Inv. TOU-RE 02/026

2 Pot à bord évasé et arête interne marquée, lèvre biseautée à l'intérieur; pâte mi-fine, surf. ext. brune, lissée, cœur gris, surf. int. grise, lissée; ép. 0,90 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/064-067

3 Pot à bord évasé et arête interne marquée, lèvre biseautée à l'intérieur; pâte mi-fine, surf. ext. grise, lissée, cœur orange et beige, surf. int. grise, lissée; ép. 0,80 cm; diam. env. 22 cm.
Inv. TOU-RE 02/089

4 Pot à bord évasé, lèvre biseautée à l'intérieur; pâte mi-fine, surf. ext. brune, lissée, cœur gris, surf. int. brune et grise, lissée; ép. 0,60 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/097

5 Pot à profil rentrant; bord évasé et arête interne marquée, lèvre aplatie; pâte fine, surf. ext. grise, probablement lissée, cœur gris, surf. int. grise, lissée; ép. 0,80 cm; diam. ind.; tesson déformé.
Inv. TOU-RE 02/044

6 Pot à profil droit; bord évasé et arête interne marquée, lèvre biseautée à l'intérieur; pâte mi-fine, surf. ext. grise, lissée, cœur orange et gris, surf. int. grise, lissée; ép. 0,80 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/090

7 Pot à profil rentrant; bord évasé et arête interne marquée, lèvre biseautée à l'extérieur; pâte grossière, surf. ext. beige et orange, lissée, cœur beige et noir, surf. int. brune et beige, lissée; ép. 0,80 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/107

8 Pot?; bord droit, lèvre probablement décorée d'impressions; pâte mi-fine, surf. ext. brune, lissée, cœur gris-noir et orange, surf. int. brune, lissée; ép. 0,70 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/041

9 Pot?; bord droit, lèvre digitée; pâte grossière, surf. ext. orange, lissée, cœur gris-noir, surf. int. orange, lissée; ép. 0,70 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/103

10 Pot; bord évasé, lèvre biseautée à l'intérieur; décor d'impressions contre la lèvre; pâte grossière, surf. ext. beige, lissée, cœur noir, surf. int. beige, lissée; ép. 0,60 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/110

11 Pot à profil rentrant; bord évasé et arête interne marquée, lèvre biseautée à l'intérieur; décor d'incisions obliques sous la lèvre et d'impressions (traits verticaux?) sur l'épaule, directement sous la jonction du bord; pâte mi-fine, surf. ext. jaune, lissée, cœur noir, surf. int. beige, lissée; ép. 0,70 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/073

12 Pot à profil rentrant; bord évasé et arête interne marquée, lèvre biseautée à l'intérieur; décor de traits verticaux imprimés sur l'épaule, directement sous la jonction du bord; pâte mi-fine, surf. ext. beige, lissée, cœur gris, surf. int. beige, lissée; ép. 0,60 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/084

13 Pot à profil rentrant; bord évasé et arête interne marquée, lèvre biseautée à l'intérieur; décor d'incisions obliques sous la lèvre et d'impressions circulaires sur l'épaule, directement sous la jonction du bord; pâte mi-fine, surf. ext. beige, lissée, cœur gris, surf. int. beige, lissée; ép. 0,60 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/095

14 Pot à profil droit; bord évasé, lèvre décorée d'incisions verticales; pâte grossière, surf. ext. beige, lissée, cœur orange et gris, surf. int. beige, lissée; ép. 0,70 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/108

15 Pot à profil rentrant; bord droit et arête interne marquée, lèvre aplatie et biseautée à l'extérieur; présence probable d'un décor imprimé sur l'épaule; pâte mi-fine, surf. ext. brune, lissée, cœur noir, surf. int. brune, lissée; ép. 0,70 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/029

16 Pot; bord évasé et arête interne marquée, lèvre amincie; pâte mi-fine, surf. ext. beige, lissée, cœur gris, surf. int. orange, lissée; ép. 0,60 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/050

17 Pot à profil rentrant, décoré d'un cordon digité; bord droit et arête interne légèrement marquée, lèvre arrondie; pâte grossière, surf. ext. orange, lissée, cœur noir, surf. int. orange, lissée; ép. 0,80 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/114

18 Pot décoré d'un cordon digité; bord probablement droit, lèvre décorée probablement d'impressions digitées; pâte grossière, surf. ext. gris-noir, lissée, cœur gris-noir, surf. int. pas conservée; diam. ind.; tesson déformé.
Inv. TOU-RE 02/116

19 Vase à épaulement; épaule décorée de fins traits obliques parfois alternés, réalisés au peigne; pâte fine, surf. ext. grise et brune, lissée, cœur gris, surf. int. grise, lissée; ép. 0,70 cm; diam. à l'épaule 10 cm.
Inv. TOU-RE 02/099

20 Plat creux; bord légèrement évasé, lèvre épaissie à l'extérieur et biseautée à l'intérieur; pâte mi-fine, surf. ext. grise et brune, lissée, cœur gris, surf. int. brune, lissée; ép. 0,50 cm; diam. env. 28 cm.
Inv. TOU-RE 02/025

21 Ecuelle tronconique à profil rectiligne; bord évasé, lèvre biseautée à l'intérieur; pâte mi-fine, surf. ext. brune et grise, lissée, cœur gris, surf. int. brune, lissée; ép. 0,70 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/113

22 Ecuelle tronconique à profil rectiligne; bord évasé, lèvre biseautée à l'intérieur et épaissie à l'extérieur; pâte mi-fine, surf. ext. grise, lissée, cœur gris et beige, surf. int. grise, lissée; ép. 0,60 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/033

23 Ecuelle tronconique à profil rectiligne; bord évasé, lèvre biseautée à l'intérieur; pâte mi-fine, surf. ext. beige et gris-noir, lissée, cœur gris, surf. int. brune, lissée; ép. 0,60 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/037

24 Ecuelle tronconique à profil rectiligne; bord évasé, lèvre étirée vers l'extérieur et biseautée, avec une arête interne; pâte mi-fine, surf. ext. brune, lissée, cœur gris et rouge, surf. int. grise, lissée; ép. 0,60 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/040

25 Ecuelle tronconique à profil rectiligne (?); bord évasé, lèvre biseautée à l'intérieur et à l'extérieur; pâte mi-fine, surf. ext. orange, lissée, cœur gris, surf. int. orange, probablement lissée; ép. 0,80 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/074

26 Ecuelle arrondie à profil convexe; bord évasé, lèvre biseautée à l'intérieur; pâte mi-fine, surf. ext. beige et gris-noir, lissée, cœur gris, surf. int. beige et gris-noir, lissée; ép. 1 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/081

27 Ecuelle arrondie à profil convexe; bord droit, lèvre biseautée à l'intérieur; pâte grossière, surf. ext. beige et grise, probablement lissée, cœur gris, surf. int. beige et grise, lissée; ép. 0,70 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/112

28 Ecuelle arrondie à profil convexe; bord droit, lèvre biseautée et épaissie en bourrelet à l'intérieur; pâte grossière, surf. ext. orange, lissée, cœur gris, surf. int. orange, lissée; ép. 0,70 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/075

29 Ecuelle arrondie à profil convexe; bord évasé, lèvre aplatie; pâte fine, surf. ext. beige et brune, lissée, cœur gris, surf. int. brun-gris, lissée; ép. 0,70 cm; diam. env. 27 cm.
Inv. TOU-RE 02/117

30 Forme indéterminée; bord évasé, lèvre biseautée à l'intérieur et à l'extérieur; pâte fine, surf. ext. brune, lissée, cœur gris-noir, surf. int. gris-noir, lissée; ép. 0,70 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/069

31 Forme indéterminée; bord probablement rentrant, lèvre épaissie, biseautée à l'intérieur et à l'extérieur; pâte mi-fine, surf. ext. orange, lissée, cœur gris et orange, surf. int. orange, lissée; ép. 0,70 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/102

32 Forme indéterminée; bord évasé, lèvre amincie et arête interne marquée; pâte fine, surf. ext. jaune-orange, probablement lissée, cœur gris-noir, surf. int. jaune-orange, lissée; ép. 0,50 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/028

33 Forme indéterminée, pot?; bord évasé, lèvre biseautée à l'intérieur; pâte mi-fine, surf. ext. grise, lissée, cœur gris, surf. int. grise, lissée; ép. 0,80 cm; diam. ind.
Inv. TOU-RE 02/091

34 Forme indéterminée; bord évasé, lèvre non conservée; sous le bord, départ d'une anse ou languette et décor de deux lignes incisées; pâte fine, surf. ext. grise, lissée, cœur beige et gris, surf. int. grise, lissée; ép. 0,40 cm; diam. env. 12 cm.
Inv. TOU-RE 02/062

35 Forme indéterminée; fragment d'anse en ruban; pâte mi-fine, surface orange, lissée, cœur gris-noir.
Inv. TOU-RE 02/068

36 Pot?; panse décorée d'un triangle estampé; pâte grossière, surf. ext. brune, lissée, cœur gris, surf. int. grise, lissée; ép. 1 cm.
Inv. TOU-RE 02/032

37 Pot?; panse décorée d'impressions digitées circulaires; pâte mi-fine, surf. ext. beige, lissée, cœur gris, surf. int. orange, lissée; ép. 0,60 cm.
Inv. TOU-RE 02/101

38 Forme indéterminée; panse décorée de deux lignes imprimées au peigne; pâte grossière, surf. ext. beige-orange et grise, lissée, cœur gris, surf. int. non conservée.
Inv. TOU-RE 02/034

39 Forme indéterminée; panse avec doubles lignes au peigne; pâte fine, surf. ext. beige, lissée, cœur gris, surf. int. noire; ép. 0,40 cm.
Inv. TOU-RE 02/085

40 Forme indéterminée; panse décorée de deux lignes incisées; pâte mi-fine, surf. ext. brune, lissée, cœur beige et gris, surf. int. brune, lissée; ép. 0,70 cm.
Inv. TOU-RE 02/039

41 Forme indéterminée; panse décorée de deux fois deux cannelures et de traits obliques (?) imprimés; pâte mi-fine, surf. ext. grise, lissée, cœur gris et orange, surf. int grise, lissée; ép. 0,70 cm.
Inv. TOU-RE 02/020

42 Forme indéterminée; panse décorée de quatre cannelures; pâte mi-fine, surf. ext. brune avec taches orange, lissée, cœur gris, surf. int. brune, probablement lissée; ép. 0,80 cm.
Inv. TOU-RE 02/087

43 Forme indéterminée; panse décorée probablement d'un triangle hachuré incisé; pâte fine, surf. ext. brune, lissée, cœur gris-noir, surf. int. brune, lissée; ép. 0,40 cm.
Inv. TOU-RE 02/082

44 Forme indéterminée, pot?; fond plat avec talon, décoré d'impressions digitées peu marquées; pâte grossière, surf. ext. brune, lissée, cœur noir, surf. int. non conservée; diam. 8 cm.
Inv. TOU-RE 02/115

45 Fragment d'objet annulaire, à profil conique et à fond plat, dont le sommet est muni d'au moins une impression; pâte mi-fine, surface orange, lissée, cœur gris-noir; diam. 5 cm.
Inv. TOU-RE 02/043

46 Fusaïole; profil droit rehaussé par un épaulement, fond plat; pâte mi-fine, orange, lissée; diam. 2,50 cm.
Inv. TOU-RE 02/093

La Tour-de-Trême/Rue des Cordiers

(pl. 3 et 4)

1 Jarre à bord évasé; lèvre aplatie; impressions triangulaires à la jonction panse/bord; pâte grossière, surf. ext. brun-rouge, lissée, cœur brun-gris, surf. int. brun-rouge, lissée; ép. 0,70 cm; diam. env. 43 cm.
Inv. TOU-COR 07/0147

2 Pot à bord évasé; lèvre aplatie; pâte grossière, surf. ext. brun-rouge, cœur noir, surf. int. brun-gris, lissée; ép. 1,20 cm; diam. ind.
Inv. TOU-COR 07/0003

3 Pot à bord évasé; lèvre arrondie; pâte mi-fine à grossière, surf. ext. orange, cœur gris, surf. int. rouge-orange; ép. 0,80 cm; diam. 19 cm.
Inv. TOU-COR 07/0006

4 Pot à bord évasé; lèvre biseautée à l'extérieur et ornée d'impressions digitées; pâte grossière, surf. ext. brun-orange, cœur gris-brun, surf. int. brun-orange; ép. 0,90 cm; diam. 20 cm.
Inv. TOU-COR 07/0062

5 Pot à bord évasé; lèvre aplatie; impressions triangulaires à la jonction bord/épaule; pâte grossière, surf. ext. beige-orange, cœur gris-noir, surf. int. rouge-orange; épaisseur 0,80 cm; diam. ind.
Inv. TOU-COR 07/0117

6 Pot à bord évasé; lèvre aplatie; impressions triangulaires à la jonction bord/épaule; pâte grossière, surf. ext. orange, cœur noir, surf. int. noire; ép. 1 cm; diam. ind.
Inv. TOU-COR 07/0141

7 Pot à bord évasé; lèvre aplatie; impressions digitées à la jonction bord/épaule; pâte grossière, surf. ext. orange, cœur gris-noir, surf. int. gris-brun, lissée; ép. 1,20 cm; diam. ind.
Inv. TOU-COR 07/0165

8 Pot à bord évasé; panse décorée d'impressions en arêtes de poisson ainsi que de triangles incisés emboîtés placés entre des lignes incisées; pâte mi-fine, surf. ext. grise, cœur gris, surf. int. grise et brune; ép. 0,60 cm; diam. ind.
Inv. TOU-COR 07/0168

9 Pot à bord évasé; lèvre biseautée et épaissie à l'extérieur, traces de façonnage à la jonction bord/épaule; pâte grossière, surf. ext. brun-orange et beige, cœur brun-gris, surf. int. rouge-orange; ép. 0,90 cm; diam. ind.
Inv. TOU-COR 07/0183 et 0192

10 Pot à bord évasé; lèvre arrondie ornée d'impressions digitées; pâte grossière, surf. ext. brune, cœur gris, surf. int. gris-brun et rouge, lissée; ép. 1 cm; diam. ind.
Inv. TOU-COR 07/0226

11 Ecuelle convexe; lèvre aplatie; impressions triangulaires sur la panse; pâte grossière, surf. ext. brun-orange, cœur gris-noir, surf. int. brune, lissée; ép. 0,80 cm; diam. ind.
Inv. TOU-COR 07/0033

12 Ecuelle tronconique; triangles hachurés sur la surface interne de la panse; pâte mi-fine, surf. ext. brune et rouge-orange, cœur gris-brun, surf. int. gris-brun, lissée; ép. 0,70 cm; diam. ind.
Inv. TOU-COR 07/0052

13 Ecuelle tronconique; lèvre aplatie et épaissie à l'extérieur, ornée d'impressions fusiformes (outil?); pâte mi-fine, surf. ext. brune et grise, cœur gris-brun, surf. int. gris-noir; ép. 0,90 cm; diam. ind.
Inv. TOU-COR 07/0170

14 Ecuelle tronconique; lèvre biseautée et épaissie à l'extérieur; pâte mi-fine à grossière, surf. ext. brune et noire, cœur gris-brun, surf. int. noire et brun-rouge, lissée; ép. 0,80 cm; diam. 26 cm.
Inv. TOU-COR 07/0212

15 Ecuelle tronconique; triangles emboîtés incisés sur la surface interne de la panse; pâte fine, surf. ext. brun-gris, cœur gris-noir, surf. int. brune, lissée; ép. 0,60 cm; diam. ind.
Inv. TOU-COR 07/0229

16 Gobelet? Lèvre arrondie; pâte mi-fine, surf. ext. beige, lissée, cœur gris-brun, surf. int. gris-beige, lissée; ép. 0,40 cm; diam. 10 cm.
Inv. TOU-COR 07/0126

17 Fond plat; pâte grossière, surf. ext. gris-brun et orange, cœur brun et orange, surf. int. gris-brun, lissée; ép. 0,60 cm, diam. 12-13 cm.
Inv. TOU-COR 07/0040

18 Fond plat orné d'impressions digitales à la jonction avec la panse; pâte grossière, surf. ext. orange et brun-orange, cœur brun-gris, surf. int. brune; ép. 1 cm, diam. 11-12 cm.
Inv. TOU-COR 07/0096

19 Fond plat (écuelle tronconique?); cannelures sur la surface interne de la panse; pâte fine, surf. ext. brune et brun-orange, cœur gris, surf. int. beige-orange; ép. 0,90 cm; diam. 10 cm.
Inv. TOU-COR 07/0204

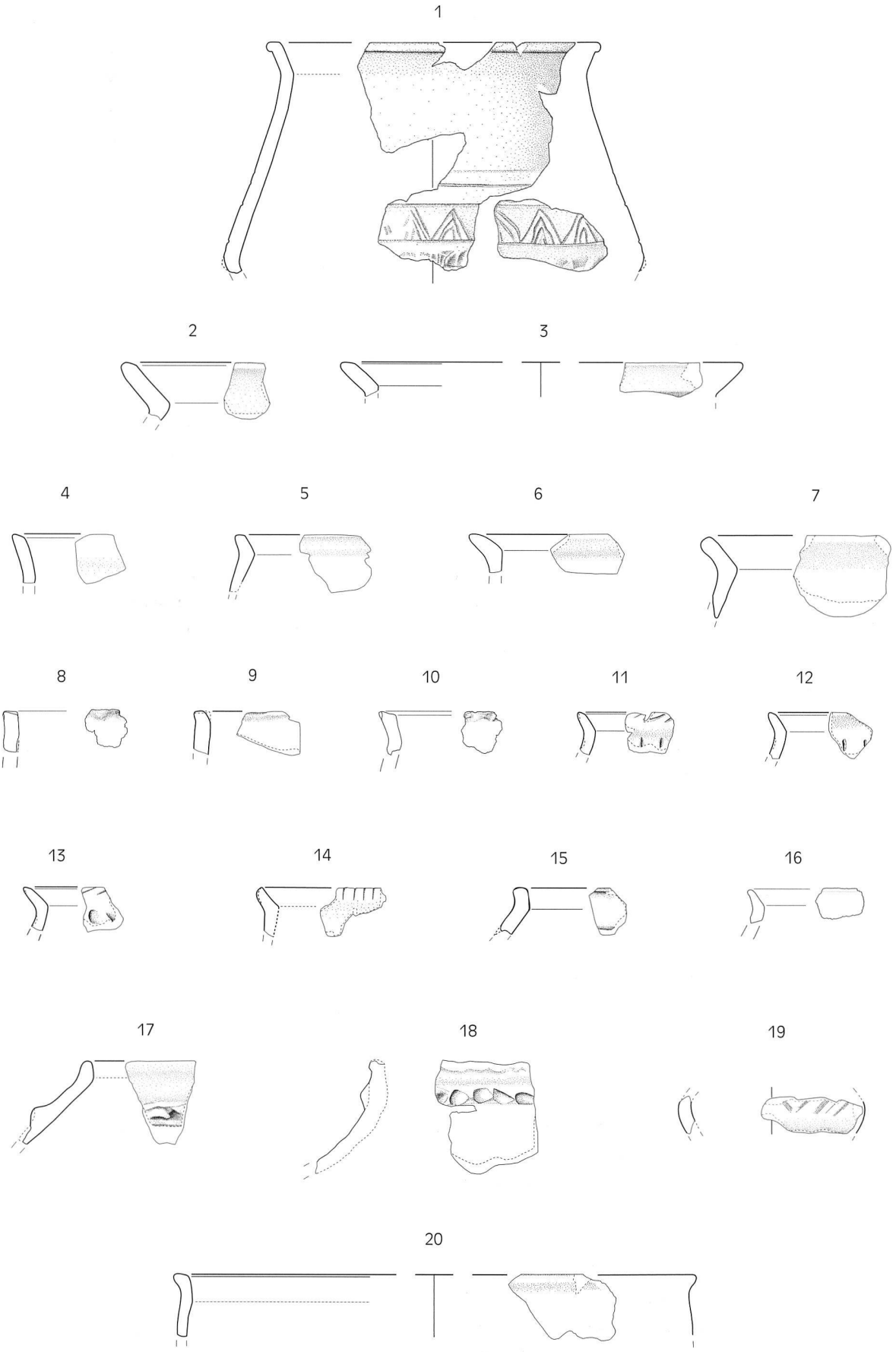
20 Fond plat; pâte mi-fine à grossière, surf. ext. brune, cœur brun, surf. int. brun-gris, lissée; ép. 0,80 cm; diam. ind.
Inv. TOU-COR 07/0218

21 Forme indéterminée; lèvre aplatie; ligne incisée sous la lèvre; pâte mi-fine, surf. ext. beige-gris, cœur gris, surf. int. brun-gris et orange; ép. 0,70 cm; diam. 18 cm.
Inv. TOU-COR 07/0016 et 0017

22 Forme indéterminée; panse décorée d'impressions triangulaires et de cannelures; pâte mi-fine, surf. ext. grise et beige, cœur brun-gris, surf. int. grise et brun-orange; ép. 0,60 cm; diam. ind.
Inv. TOU-COR 07/0142 et 0194

23 Forme indéterminée; lèvre arrondie; pâte grossière, surf. ext. brune, lissée, cœur noir, surf. int. brune, lissée; ép. 1 cm; diam. ind.
Inv. TOU-COR 07/0201

24 Forme indéterminée; bord évasé, lèvre aplatie ornée d'impressions digitales obliques; pâte grossière, surf. ext. beige et beige-orange, cœur brun-gris, surf. int. rouge; ép. 1 cm; diam. ind.
Inv. TOU-COR 07/0214



Planche/ *Tafel* 1 La Tour de Trême/Mon Repos, céramique / *Keramik* (1:3)

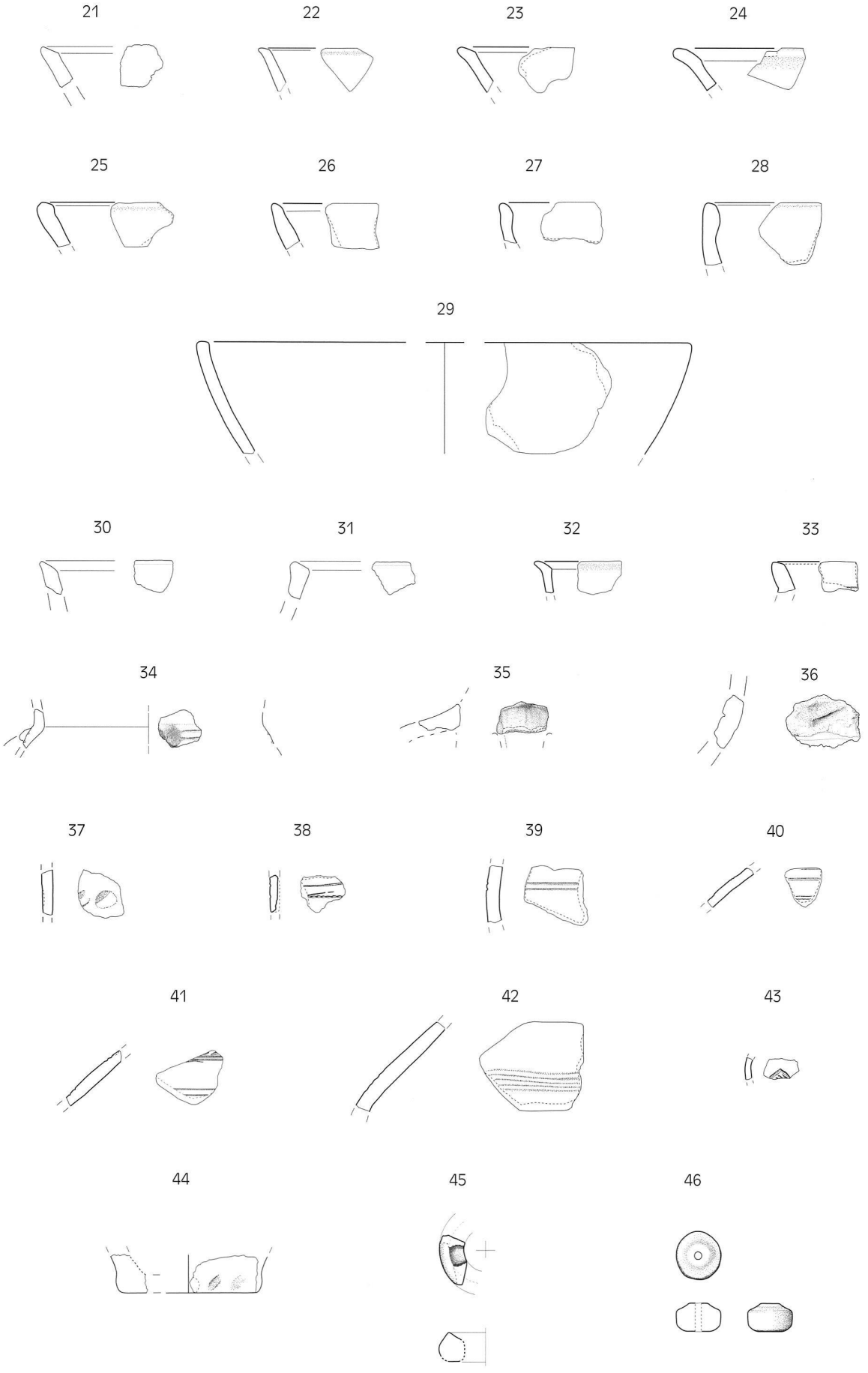


Planche / *Tafel* 2 La Tour de Trême/Mon Repos, céramique / *Keramik* (1:3)

1

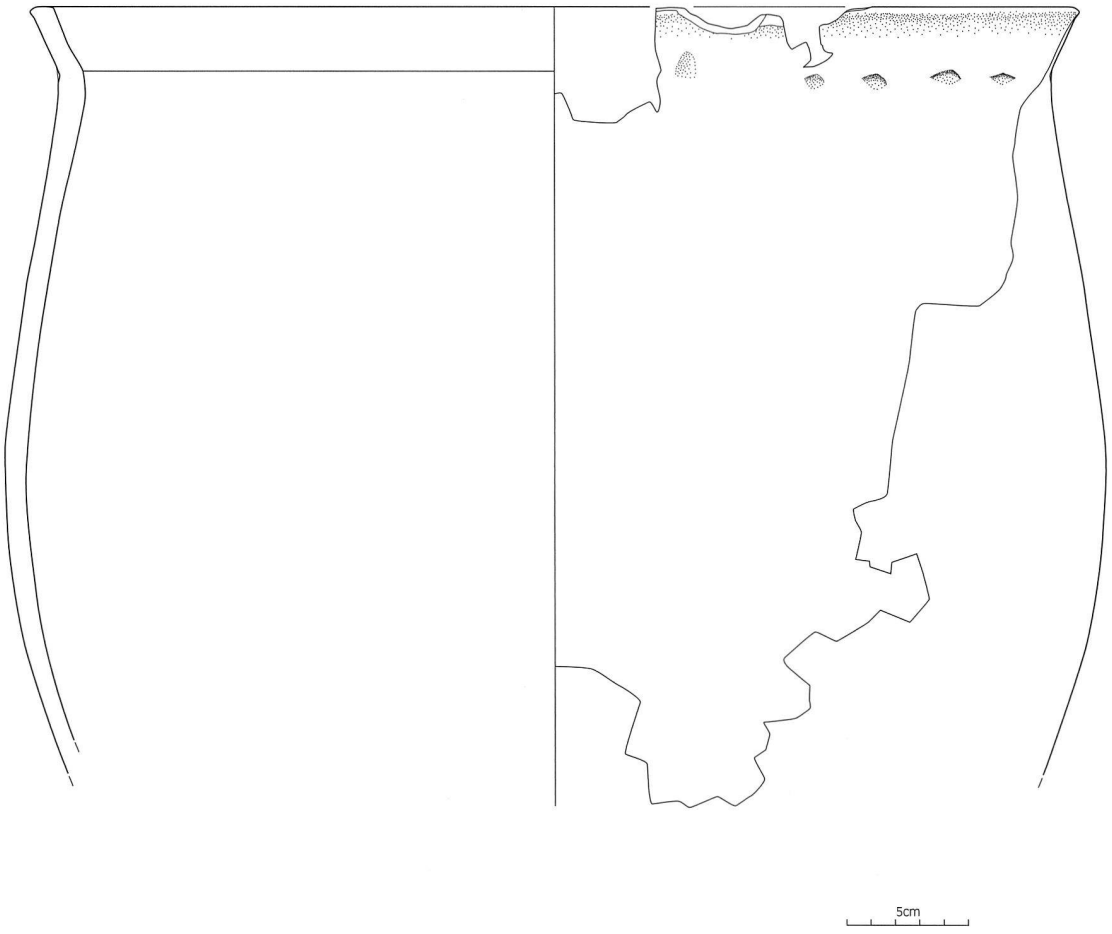


Planche / *Tafel* 3 La Tour de Trême/Rue des Cordiers, céramique / *Keramik* (1:3)

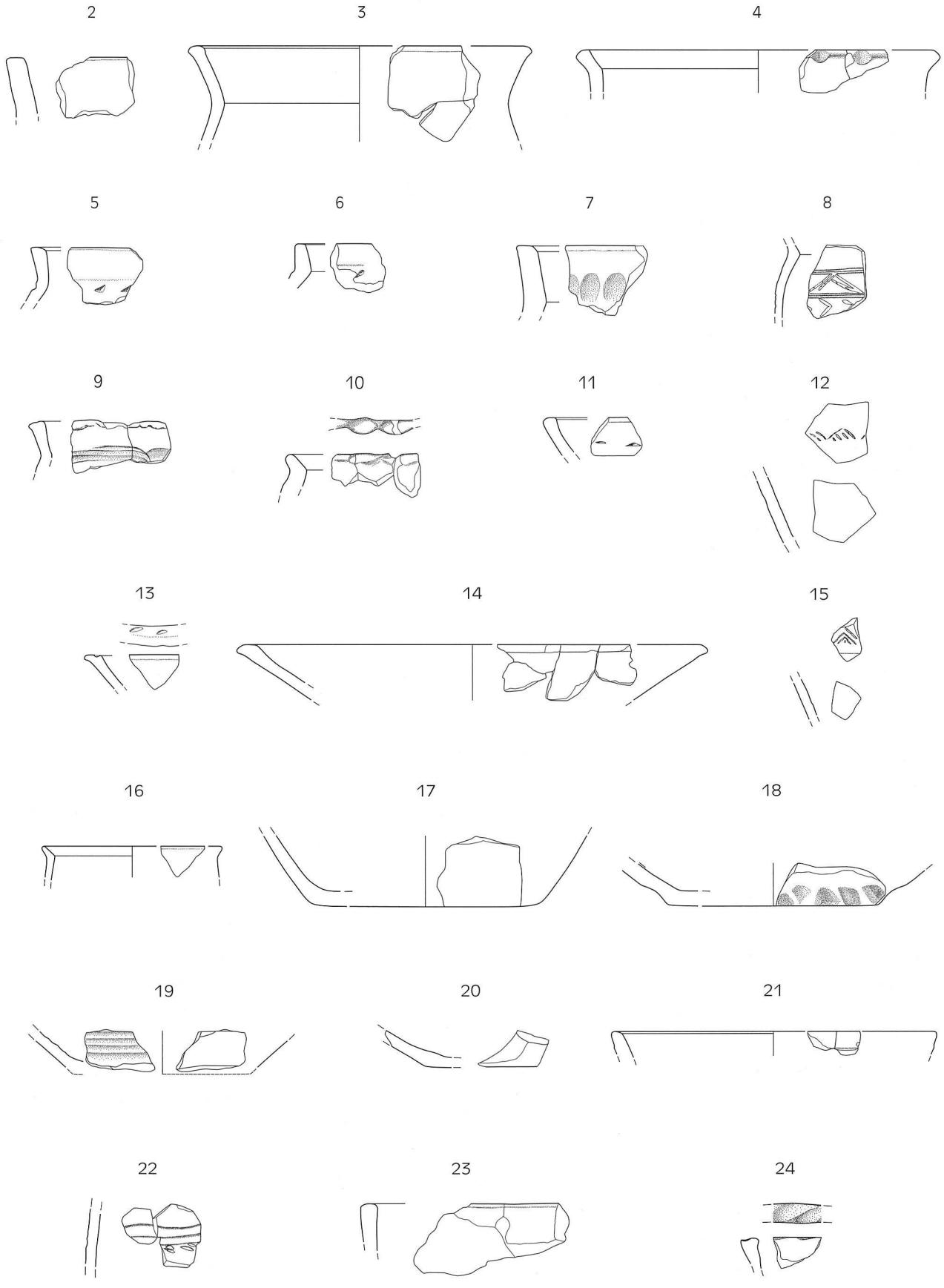


Planche / *Tafel* 4 La Tour de Trême/Rue des Cordiers, céramique / *Keramik* (1:3)

NOTES

1 Voir notamment Blumer 2003 et Blumer *et al.* 2005.

2 A. Pugin, «Déglaciation dans la vallée préalpine de la Sarine en Gruyère: une analyse sédimentologique», *Eclogae geologicae Helvetiae* 82.1, 1989, 285-324.

3 Par commodité, mais également compte tenu de l'absence de toponymes, nous avons donné à chaque élévation le nom du futur projet les concernant directement, à savoir «Mon Repos» pour la première (localisation: CN 1225, 570 870 / 162 160, altitude 760 m) et «Rue des Cordiers» pour la seconde (localisation: CN 1225, 570 840 / 162 010, altitude 762 m).

4 Voir notamment Mauvilly *et al.* 2004.

5 Les étudiants stagiaires provenaient exclusivement de l'université de Fribourg. Il s'agissait d'Andreas Christe, Saana Maati, Fiona McCullough, Teuta Memaj, Athéna Passas, Sophie Providoli, Claudia Sager, Véronique Senn, Heinrich Speich, Florian Verdet, Flavia Vicente de Brito, Stella Wenger et Léticia Wiener. L'opération a eu lieu sous la direction de Michel Mauvilly assisté de Mireille Ruffieux et Aude Schönenberger. Pascal Grand (dessinateur) et Damien Villet (employé technique) complétaient l'équipe d'encadrement du Service archéologique. Que toutes ces personnes trouvent dans ces quelques lignes l'expression de notre gratitude pour les travaux effectués sur le terrain.

6 Ua-24'629: 2950±40 BP, 1260-1110 BC (1 sigma) ou 1300-1020 BC (2 sigma).

7 Inv. TOU-RE 02/L001, TOU-RE 02/L004 et TOU-RE 02/L005.

8 Un tout grand merci à Barbara Bär pour ses conseils, ses remarques pertinentes et sa disponibilité.

9 Pour comparaison, à Prez-vers-Siviriez/La Montaneire FR, ce sont 24'031 tessons qui ont été prélevés pour une surface fouillée de 3900 m², soit une moyenne de 6 tessons/par m² (Baudais/Piuz 2003); le dépotoir de Marsens/En Barras FR a livré en moyenne 23 tessons par m², ou 155 g par m² (Bär 2008, 6).

10 Les observations concernant la pâte et la cuisson ont été faites uniquement sur les bords, fonds et panses décorées, qui sont représentatifs de l'ensemble du corpus.

11 M. A. Borrello, *Cortaillod-Est, un village du Bronze final 2. La céramique (Archéologie neuchâteloise* 2), Saint-Blaise 1986, pl. 45-46 (date Ha A1); Borrello 1993, pl. 49-50 et 122 (date Ha B1).

12 Voir par exemple Plumettaz/Bliss 1992, pl. 28.2, 29.8-10 et 34.5-7.

13 Voir par exemple Glovelier/Les Viviers JU, seuls deux cordons lisses (M. Guélat – A.-M. Rachoud-Schneider – L. Eschenlohr – P. Paupe, *Archives palustres et vestiges de l'âge du Bronze entre Glovelier et Boécourt (JU, Suisse)* (*Cahier d'archéologie jurassienne* 4), Porrentruy 1993, pl. 12), Courfaivre/Les Esserts-Est JU, deux cordons lisses et deux incisés (Pousaz *et al.* 1994, pl. 3), Trimbach/Frohburg SO, seuls six cordons, dont un digité, attribués au Bronze final ou au Premier âge du Fer (P. Gutzwiller, *Das vormittelalterliche Fundgut vom Areal der Frohburg bei Trimbach/SO* (*Antiqua* 18), Basel 1989, pl. 47). A Echandens/La Tornallaz, ce sont deux bords et seize panses qui sont décorés d'un cordon (un bord et sept panses dessinés) sur plus de 400 bords de pots en céramique grossière (Plumettaz/Bliss 1992, 49-50, pl. 34-35).

14 Voir par exemple Hauterive/Champréveyres, zones A et B, seuls deux cordons incisés (Borrello 1993, pl. 118), ou Zug/Sumpf, fouilles 1952-1954, phase ancienne, un (?) cordon digité (Seifert 1997, pl. 70).

15 Il s'agit des récipients 1 et 3 (str. A 450) et surtout du récipient 1 (str. A 452): Baudais/Piuz 2003, 104 et 107.

16 Rychner 1979, 25-26 et pl. 24.4.

17 Gutzwiller 2004, 74-76, forme 46.

18 Borrello 1993, pl. 33.5, 6 et plus particulièrement 8. L'épaule semble plus anguleuse que celle de notre exemplaire, mais son état de conservation nous empêche d'être affirmatifs sur ce point.

19 Plumettaz/Bliss 1992, pl. 40.7.

20 Rychner 1979, pl. 62.11-13 par exemple.

21 A. Mäder, *Die spätbronzezeitlichen und spätlatènezeitlichen Brandstellen und Brandbestattungen in Elgg (Kanton Zürich). Untersuchungen zu Kremation und Bestattungsbrauchtum* (*Zürcher Archäologie* 8-9), Zürich/Egg 2002, pl. 36.291.

22 Mäder, voir note 21, pl. 35.237.

23 Pousaz *et al.* 1994, 121, pl. 17.11 et 21.6.

24 Baudais/Piuz 2003, 88, str. A 371.

25 U. Eberli, «Eine Siedlung der frühen Spätbronzezeit in Bonstetten-Buen», *Archäologie im Kanton Zürich* 1995-1996, *Berichte der Kantonsarchäologie Zürich* 14, 1998, 155-164, pl. 2.17.

26 Comme exemple de cruches, voir notamment Hauterive/Champréveyres (Borrello 1993, pl. 133.1) ou Zug/Sumpf (Seifert 1997, pl. 47.777); un bel exemple de vase à col a été découvert dans la tombe 2 de Cortaillod/Aux Murgiers NE datée du Ha A1 (voir S. Hochuli – U. Niffeler – V. Rychner (éd.), *Age du Bronze* (*SPM* III), Bâle 1998, 75, n° 29).

27 Plumettaz/Bliss 1992, 45-46 et pl. 12.12. Le terme utilisé est «incisions au peigne en diagonale».

28 Seifert 1997, 43-45, 49 et 117-119.

29 David-Elbiali/Paunier 2002, 81.

30 R. Anastasiu – F. Bachmann, *Hauterive-Champréveyres 5. Les terres cuites du Bronze final, témoins de la vie quotidienne et religieuse (Archéologie neuchâteloise* 11), Saint-Blaise 1991, 21-28.

31 Voir note 6.

32 Concernant la problématique des différentes chronologies de l'âge du Bronze, voir notamment M. Mauvilly, «L'âge du Bronze», *in:* J.-L. Boisaubert – D. Bugnon – M. Mauvilly (dir.), *Archéologie et autoroute A1, destins croisés. Vingt-cinq ans de fouilles en terres fribourgeoises, premier bilan (1975-2000)* (*AF* 25), Fribourg 2008, 346-369, et en particulier 349-353. Pour la terminologie germanophone, voir par exemple Gutzwiller 2004, 284, ou Seifert 1997, 124.

33 Un bon aperçu des éléments caractéristiques du Bronze récent est donné par David-Elbiali/Paunier 2002.

34 H. Schwab, «La nécropole de l'âge du Bronze à Vuadens/Le Briez», *Dossiers Histoire et Archéologie* 62, 1982, 36-41.

35 Voir par exemple Gutzwiller 2004, 74-76, formes 44, 45, 47.

36 Merci à Gilles Bourgarel et Marie-France Meylan Krause du SAEF pour ces déterminations.

37 Ces sondages ont été effectués le 12 février 2007 sur un terrain directement menacé parla construction de deux villas. Les fouilles archéologiques se déroulèrent entre le 26 mars et le 19 avril 2007.

38 Au vu de l'absence d'organisation apparente des galets, l'hypothèse d'un aménagement anthropique (cairn ou terrassement) n'a pas été retenue pour l'empierrement scellant la couche archéologique.

39 Bär 2008, 6. Ce site est daté du Ha B3 final.

40 Voir par exemple Delley/Portalban II FR, nos 52, 71, 108 et leurs parallèles (Poncet 2003, 91-98), ainsi qu'Auvernier/Station Nord (Rychner 1979, pl. 30).

41 Par exemple Auvernier/Station Nord (Rychner 1979, pl. 47 à 50), Delley/Portalban II (Poncet 2003, pl. 18.3), Mörigen BE (M. Bernatzky-Goetze, *Mörigen. Die spätbronzezeitlichen Funde* (*Antiqua* 16), Basel 1987, pl. 31.3 et 33.2-3), Vinelz/Ländti BE (E. Gross, *Vinelz-Ländti. Grabung 1979. Die neolithischen und spätbronzezeitlichen Ufersiedlungen*, Bern 1986, pl. 17), Zug/Sumpf ZG (Seifert 1997, Band 2/2, pl. 77 et 86).

42 Rychner 1979, 106.

43 Buchiller *et al.* 2007.

44 Outre les deux sites présentés dans cet article, nous mentionnerons ceux de Grandvillard/Fin de la Porta (voir ce volume, 226-227), Gruyères/Les Adoux, Bulle/Le Terraillet, Bulle/La Pâla ou encore Marsens/En Barras.

45 Mauvilly/Dafflon 2004 et Mauvilly 2007.

46 Bär 2008.

BIBLIOGRAPHIE

Bär 2008

B. Bär, «Marsens/En Barras, Keramik der spätesten Bronzezeit aus dem Greyerzerland», *CAF* 10, 2008, 4-43.

Baudais/Piuz 2003

D. Baudais – V. Piuz, *Prez-vers-Siviriez «La Montaneire». Un habitat de l'âge du Bronze dans la Glâne* (*AF* 18), Fribourg 2003.

Blumer 2003

R. Blumer, «Archéologie de la route d'évitement H189 Bulle – La Tour-de-Trême: tout un programme!», *CAF* 5, 2003, 174-191.

Blumer *et al.* 2005

R. Blumer – C. Andrey – E. Rossier – E. Sauteur – A. Schönenberger, «Archéologie de la route d'évitement H189: dernières interventions à Bulle et à la Tour-de-Trême», *CAF* 7, 2005, 180-197.

Borrello 1993

M. A. Borrello, *Hauterive-Champréveyres* 7. *La céramique du Bronze final, zones A et B* (*Archéologie neuchâteloise* 15), Neuchâtel 1993.

Braillard 2000

L. Braillard, *Route d'évitement de Bulle – La Tour-de-Trême (A189). Campagne de sondages archéologiques (janvier-mars 2000): étude géologique*, rapport non publié déposé au SAEF, (Fribourg 2000).

Buchiller *et al.* 2007

C. Buchiller – R. Blumer – M. Mauvilly, «Les vestiges funéraires protohistoriques au fil de la Sarine: des témoignages de contacts culturels d'une zone privilégiée?», *AS* 30.2, 2007, 21-29.

David-Elbiali/Paunier 2002

M. David-Elbiali – D. Paunier, *L'éperon barré de Châtel d'Arrufens (Montricher, canton de Vaud). Âge du Bronze et Bas-Empire (Fouilles Jean-Pierre Gadina 1966-1972)* (*CAR* 90), Lausanne 2002.

Gutzwiller 2004

P. Gutzwiller, *Die bronze- und hallstattzeitlichen Fundstellen des Kantons Solothurn. Ein Beitrag zur metallzeitlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz* (*Antiqua* 38), Basel 2004.

Mauvilly 2007

M. Mauvilly, «A la découverte de 'cités' disparues le long de la Sarine», *AS* 30.2, 2007, 13-20.

Mauvilly/Dafflon 2004

M. Mauvilly – L. Dafflon, «'L'île' de Pont-en-Ogoz/Vers-les-Tours, au temps de la Pré- et Protohistoire», *CAF* 6, 2004, 28-40.

Mauvilly *et al.* 2004

M. Mauvilly – M. Ruffieux – P. Moinat – L. Braillard – H. Vigneau, «La Tour-de-Trême/La Ronclina: une nouvelle nécropole hallstattienne en terre gruérienne», *CAF* 6, 2004, 140-149.

Plumettaz/Bliss 1992

N. Plumettaz – D. R. Bliss, *Echandens-La Tornallaz (VD, Suisse). Habitats protohistoriques et enceinte médiévale* (*CAR* 53), Lausanne 1992.

Poncet 2003

M. Poncet, «Delley/Portalban II: la céramique décorée de l'âge du Bronze final», *CAF* 5, 2003, 72-101.

Pousaz *et al.* 1994

N. Pousaz – P. Taillard – M. Schenardi, *Sites protohistoriques à Courfaivre et âge du Bronze dans le Jura (Suisse)* (*Cahier d'archéologie jurassienne* 5), Porrentruy 1994.

Rychner 1979

V. Rychner, *L'âge du bronze final à Auvernier (lac de Neuchâtel, Suisse). Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse* (*Auvernier* 1-2; *CAR* 15-16), Lausanne 1979.

Seifert 1997

M. Seifert, *Die spätbronzezeitlichen Ufersiedlungen von Zug-Sumpf 2, Die Funde der Grabungen 1952-1954*, Zug 1997.

ZUSAMMENFASSUNG

Das Aussehen des westlichen Umlands von La Tour-de-Trême prägen vor allem Verlandungs-, Ablagerungs- und Erosionsprozesse der Trême. Zahlreiche Hügel aus Geröll und Schwemmmaterial markieren das Mündungsgebiet der Trême, darunter die Hügel von Mon Repos, der Rue des Cordiers und von La Ronclina.

Die archäologische Untersuchung des kleineren im Wohnviertel von Mon Repos gelegenen Hügels im Jahr 2002 bestätigte nicht die Vermutung, es handele sich um einen vorgeschichtlichen Grabhügel. Stattdessen konnten Reste einer Siedlung der mittleren Spätbronzezeit (Ha A2/B1) gesichert werden. Das dabei entdeckte, zunächst unscheinbar wirkende keramische Fundmaterial besitzt in Anbetracht des insgesamt recht geringen Bestandes an Gefässkeramik dieser Zeitstellung eine gewisse Bedeutung.

Bei der Geländeerhebung in der Rue des Cordiers handelt es sich um ein lang gezogenes, Nordwest-Südost orientiertes Depot aus fluvialen Ablagerung, dessen Südostflanke stärker abfällt, weil diese von einem Bachlauf angeschnitten wurde. Die Steinansammlung auf der Hügelkuppe scheint fluvialen Ursprungs zu sein; die chaotische Anordnung der Steine schliesst jedenfalls menschliches Zutun bei ihrer Entstehung aus. Dagegen verweist eine Grube, die zur Aufnahme eines grossen Vorratsgefässes diente, eindeutig auf eine Siedlung. Da weitere Strukturen fehlen, lassen sich über deren Aussehen und Funktion keine Aussagen treffen.

Die beiden Fundplätze bezeugen für die Bronzezeit eine relativ intensive Siedlungstätigkeit im Herzen des Mündungsgebietes der Trême – dies zumal die Gegend durch den Fluss starken Veränderungen und Zerstörungen ausgesetzt war. Die starke Erosion der beiden Fundplätze ist direktes Zeugnis dieser Vorgänge und erschwert zugleich eine Interpretation der archäologischen Überreste.